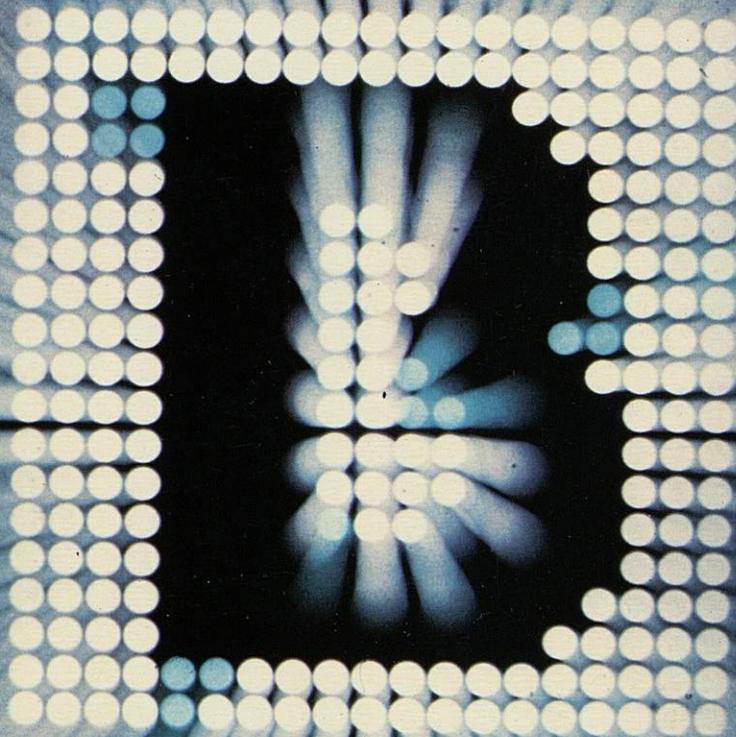
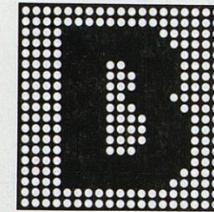


BNP



Rapports de l'exercice
1977

**BANQUE
NATIONALE
DE
PARIS**



Société Anonyme au capital de 592.592.500 francs
Siège social : 16, Boulevard des Italiens - 75009 Paris
R.C. Paris B 662 042 449

**Rapports
de l'exercice 1977**



Avant-propos

5
Rapport
du Conseil
d'Administration
Conjoncture 1977

9
L'activité bancaire
en Métropole

11
L'activité financière
en Métropole

15
L'activité
internationale

19
Trésorerie et
structure du bilan

27



Le personnel
30



Résultats et Bilans

35

Bilan

44

Comptes de résultats

46



Résultats financiers
de la Société
au cours des cinq
derniers exercices

48

Renseignements
concernant les filiales
et participations

50



Rapport général des
Commissaires aux comptes

52

Rapport spécial des
Commissaires aux comptes

53

Participations acquises
au cours de l'exercice 1977

54



Résolutions

55

Répartition des bénéfices

56



Bilan consolidé
du groupe BNP

58

Résultats consolidés
du groupe BNP

60

Filiales et Banques associées
(résumé des bilans)

62

ABECOR
(associated Banks of Europe)

67



Règles utilisées
pour l'établissement
du bilan et
des résultats consolidés
du groupe BNP

57





Les Directions régionales décentralisées en Métropole

Après une longue période d'expansion économique, à peine atténuée ici et là par des récessions de courte durée, les pays les plus industrialisés du monde connaissent depuis maintenant près de quatre années de singulières vicissitudes : rareté et cherté de l'énergie, inflation, baisse des investissements et de la croissance, crise de l'emploi. En même temps, les désordres monétaires entraînent des crises de change et des perturbations dans le commerce international.

L'économie française, bien que particulièrement touchée, n'en a pas moins enregistré, dans un contexte politique difficile, des améliorations appréciables sur un certain nombre de problèmes majeurs. Ainsi, des progrès ont été réalisés dans la maîtrise de l'inflation et la recherche d'un équilibre du commerce extérieur.

L'horizon est aujourd'hui davantage éclairci sur bien des points. Mais le chemin sur lequel nous avançons reste étroit entre un retour à la liberté des prix largement souhaité et les tentations de l'inflation, entre la nécessité de l'augmentation des exportations et les risques de hausse des prix de revient, entre le souci de la défense de la monnaie et la crise de l'emploi.

Nous continuons surtout à être confrontés à des changements fondamentaux qui affectent profondément notre économie et en premier lieu notre industrie. Il faut être bien conscient que nous sommes en train d'assister à la naissance progressive d'un nouvel ordre économique mondial. En face des pays hautement industrialisés, les pays plus jeunes bénéficiant de charges plus faibles de

main-d'œuvre apparaissent davantage sur les marchés; leur concurrence ne va pas cesser de grandir pour un certain nombre de produits, mais ils constitueront en même temps, par l'élévation de leurs conditions de vie, de nouveaux marchés prometteurs pour les pays industrialisés.

Dans la répartition du travail qui va progressivement se réaliser et rapprocher lentement les niveaux de développement respectifs de toutes les nations, la définition des objectifs économiques français conduit à un redéploiement profond de notre industrie.

Nos entreprises ont en effet à se tourner résolument vers les marchés extérieurs qui sont de nature à connaître des expansions plus fortes que le marché intérieur. L'utilisation de nos techniques les plus avancées favorisera nos productions et entraînera aussi des transferts de technologies qui contribueront à leur tour à accroître les besoins des pays neufs et leurs possibilités d'achats.

L'aptitude de certains secteurs industriels à se développer ou même à survivre sera remise parfois en question. Mais s'il y a des branches économiques particulièrement touchées, il y a d'abord des entreprises en crise, et c'est à leur niveau que les difficultés sont à surmonter. Dès lors, pour faire face à un monde plus concurrentiel, les sociétés devront continuer à renforcer leurs structures financières. Il leur faudra de plus en plus répondre à l'événement en dirigeant tous leurs efforts dans les domaines de l'innovation et de la création avec le souci de rester responsables de leur destin.



Dans une évolution aussi profonde, les banques doivent être conscientes des exigences qui pèsent sur les entreprises et être armées pour fournir à celles-ci les appuis et les services de toute nature qui leur sont indispensables. Elles sont conduites à améliorer constamment la qualité de ces services bien au-delà de leurs fonctions classiques de distributeurs de crédits. Mais il convient tout de même que le renforcement des moyens d'action qui leur sont nécessaires, notamment dans la collecte de leurs ressources, ne leur soit pas contesté.

La B.N.P., par son développement international, a déjà largement contribué à appuyer l'expansion des sociétés françaises vers les marchés étrangers. Elle a encore accru ses possibilités d'intervention et elle a diversifié ses services pour aider les industries françaises dans leurs évolutions nouvelles.

Elle a aussi achevé et réussi la décentralisation de ses Directions de réseaux afin que les besoins de ses clients puissent être satisfaits, mieux et plus vite.

La progression sur tous les plans des activités de la Banque s'est traduite dans les résultats de l'exercice; ceux-ci, malgré la constitution d'importantes provisions pour créances douteuses provoquées par les graves difficultés économiques intérieures de l'année 1977, ont été en augmentation pour l'ensemble du Groupe dont le bénéfice net consolidé a atteint 406 millions de francs. Le dividende a été augmenté.

Ainsi s'est affirmé au cours de l'année, le rôle qu'a joué la B.N.P., tant en France qu'à l'Étranger, pour aider les entreprises dans leur adaptation aux données économiques nouvelles et aux exigences d'une concurrence de plus en plus dure.

Pierre Ledoux



Conseil d'Administration

Henry Bizot
Président d'Honneur

Henri Gilet
Président d'Honneur

Président
Pierre Ledoux

Administrateurs
Gérard de Caffarelli

Pierre Calvet

François Dalle

Jacques Ferry

Jean Gautier

Jacques de Larosière de Champfeu

Edmond Malinvaud

Pierre Marcolini

Jean-Pierre Moussy

Georges Pompey

Yves Roland-Billecart

Collège représentant les Actionnaires

Alain de Lacoste-Lareymondie,
Président

Le Directeur du Trésor

Hubert Davost

Jacques Hirsch-Girin

Jean Lapeyre

Jean-Pierre Lemaire

Direction Générale

Jacques Calvet,
Directeur Général

Gérard Llewellyn,
Directeur Général Adjoint

Marc Manificier,
Directeur Général Adjoint

Jacques Masson,
Directeur Général Adjoint,
Direction Centrale
des Réseaux Métropolitains

Guy Hazard,
Directeur Central,
Direction du Personnel

François Hecker,
Directeur Central,
Division Internationale

Edmond Jeannot
Directeur Central

Guy Real del Sarte
Inspecteur Général

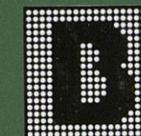
Claude Reinhart,
Directeur Central,
Direction de la Prévision et
de l'Organisation

René Thomas,
Directeur Central,
Direction des Grandes Entreprises
et du Développement

Jacques Vizioz,
Directeur Central,
Direction Financière



La Direction Générale





La "Maison Dorée" à la fin du XIX^e siècle

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONJONCTURE 1977

La reprise de 1976 avait assuré à l'économie française une croissance élevée de la production, comme des revenus des particuliers et des entreprises mais, faute d'une maîtrise des prix, avait rapidement débouché sur un déficit extérieur considérable. La stabilisation de 1977, organisée pour l'essentiel autour de la lutte contre l'inflation, aura permis de desserrer la contrainte externe en ramenant à l'équilibre le commerce extérieur de la France au cours du deuxième semestre et en assurant une tenue honorable du franc sur les marchés des changes.

Le déficit commercial de la France a été ramené à 11 milliards de francs en 1977, contre 20,5 milliards en 1976. Parallèlement, le taux de couverture des importations par les exportations a reflété une amélioration progressive en cours d'année, malgré la persistance de très mauvais résultats dus à des circonstances accidentelles dans le secteur agro-alimentaire déficitaire de plus de 7 milliards. Les résultats ont été particulièrement encourageants dans le domaine des biens d'équipement professionnel qui ont présenté un fort excédent de 26 milliards de francs contre 19 milliards en 1976.

L'équilibre extérieur reste cependant fragile; si la croissance de 17% des exportations en valeur peut être jugée satisfaisante alors que celle du commerce international a été inférieure à 14%, la faible progression des importations est en grande partie imputable à l'atonie de la demande intérieure.

La stabilisation du franc sur les marchés des changes, malgré une conjoncture politique difficile, a été le reflet de l'appréciation favorable portée sur le plan gouvernemental de septembre 1976, ainsi que de l'amélioration des échanges extérieurs de la

France et des résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation. Notre monnaie a également profité de la faiblesse du dollar. Le franc a gagné 4% contre le dollar en cours d'année, tout en perdant 7% contre le deutsche mark.

Le Gouvernement s'est fixé comme objectif prioritaire la réduction des pressions inflationnistes afin de donner à la France la capacité de défendre et même d'améliorer sa place dans une concurrence internationale particulièrement vive. L'année 1977 a été une première étape vers la réduction du taux d'inflation. Les prix ont monté de 9%, en raison notamment de la très forte hausse des prix alimentaires qui a atteint 12%. La décélération de l'indice des prix en fin d'année a permis de revenir à un rythme annuel plus modéré voisin de 8%. Les résultats obtenus dans ce domaine sont à comparer avec une tendance inflationniste de 12% l'an, observée avant l'automne. Mais ils indiquent aussi la nécessité de poursuivre l'effort pour revenir à des taux comparables à ceux que l'on observe chez nos partenaires commerciaux les plus sages dans ce domaine.

Les directives en matière de rémunérations, pièce essentielle du dispositif de lutte contre l'inflation, ont été, dans l'ensemble assez bien respectées. Par exemple, le rythme annuel de hausse a été ramené, en 1977, à 12% pour les salaires horaires ouvriers contre 15% en 1976. La masse salariale n'en a pas moins progressé à un taux supérieur à 10%, permettant une légère croissance du pouvoir d'achat malgré la faible progression de l'activité économique de la Nation.

Le renforcement de la discipline monétaire s'est traduit par le respect des objectifs fixés par les autorités : la progression de la masse monétaire

s'est établie, en moyenne annuelle, à 12,2% contre 17,3% l'année précédente, ce qui représente le taux de croissance le moins élevé enregistré depuis 1970.

La répercussion inévitable des mesures de lutte contre l'inflation sur l'activité économique a pu être atténuée grâce aux actions sélectives de soutien de la production et de l'emploi qui n'ont pas permis, de ce fait, de réduire, comme espéré, le déficit budgétaire voisin de 18 milliards de francs.

Faiblement stimulée par les investissements et la consommation, la production a progressé en 1977 à un rythme un peu inférieur à 3%. Ce gain est, pour l'essentiel, intervenu au cours du premier trimestre. Il est du même ordre de grandeur que la moyenne des taux de croissance observés en Europe au cours de la même année qui font tous apparaître un niveau inférieur aux prévisions formulées en 1976.

Le paysage sectoriel apparaît fortement contrasté par rapport à celui de 1976. La production industrielle ne s'est accrue que de 1,6% en 1977 contre près de 10% l'année précédente; au contraire, la production agricole a augmenté de 3,5% après avoir régressé en 1976. L'activité des services a suivi d'assez près l'évolution du courant d'achat des ménages, progressant à un rythme voisin de 2,5%.

Toutes les industries n'ont pas été pareillement affectées par la conjoncture. La sidérurgie a dû réduire encore sa production et se trouve dans une situation sans précédent. Le bâtiment et les travaux publics ont dû faire face en France à une demande réduite de logements et à une absence de grands programmes. L'industrie textile, souffrant d'un appareil productif désadapté, surtout dans la fabrication des fibres synthétiques, et rendue très vulnérable à la concurrence étrangère,

n'a pu que maintenir une production très insuffisante pour assurer sa rentabilité. La construction électrique et électronique ainsi que la construction mécanique ont enregistré un léger progrès grâce au soutien des commandes de matériel téléphonique et informatique.

La chimie est sortie de la récession. Seule la construction automobile a bénéficié cette année encore d'une progression d'autant plus remarquable que les performances de l'année précédente l'avaient déjà été.

La faiblesse de la croissance a prolongé la détérioration de la situation de l'emploi. Les demandes d'emploi sont passées de 930.000 à la fin de 1976 à 1.175.000 en août pour revenir à 1 million en décembre. Cette réduction, au dernier trimestre, s'explique par une action de caractère temporaire, facilitant l'embauche des jeunes par une exonération limitée dans le temps des charges sociales qui incombent aux entreprises.

Une amélioration de l'emploi et le retour à une plus forte croissance impliqueraient que fût durablement surmontée la tendance au déséquilibre extérieur. Parallèlement à l'action de rééquilibrage conjoncturel, commencée en 1977 et qui devra se poursuivre sur le front des prix et des revenus, il importe de conduire une politique de longue haleine sur les structures de l'économie française.

Le ralentissement de la croissance économique ne peut en effet constituer une solution durable au maintien de l'équilibre des échanges extérieurs de la France et implique des conséquences trop lourdes sur l'emploi. Un redéploiement industriel peut, seul, permettre de garantir le paiement des importations nécessaires, de jeter les bases d'une croissance fondée sur de nouveaux débouchés extérieurs et

d'assurer un meilleur niveau d'emploi. Il doit s'appuyer d'abord sur une réduction des importations énergétiques de la France, par la recherche des économies d'énergie et le développement de la production d'électricité d'origine nucléaire. La France est, de tous les pays industrialisés, celui qui est le plus proche de la réalisation de ses objectifs en matière nucléaire.

En même temps, le redéploiement devrait permettre le soutien des exportations, grâce au développement des productions complémentaires de celles des pays en voie de développement, bénéficiant d'une main-d'œuvre peu coûteuse et peu qualifiée, dès lors qu'elles seraient suffisamment compétitives pour résister à la concurrence des autres pays techniquement avancés. L'accroissement de 15 %, en 1977, des exportations de biens d'équipement professionnel, malgré une conjoncture internationale peu favorable aux investissements, va dans ce sens. Les entreprises petites et moyennes qui peuvent, avec beaucoup de souplesse, s'adapter aux nouvelles conditions du commerce international seront sans doute appelées à jouer dans ce domaine un rôle important. Il semble que seules les entreprises puissent être à l'origine de telles adaptations, par leur connaissance précise des produits, des marchés et de la concurrence; mais il reviendra aux Pouvoirs publics de leur faciliter la tâche, notamment en coordonnant l'action des diverses administrations compétentes.

La nouvelle division internationale du travail imposera nécessairement, pour certaines productions peu compétitives, une régression qu'il faut ordonner. Chaque fois que nécessaire, des accords internationaux raisonnables, du type de l'accord multifibres, devraient permettre d'assurer les transitions vers une conversion

économiquement et socialement réussie, sans céder pour autant à la tentation du protectionnisme, qui réduirait chaque pays à l'inefficacité et à l'appauvrissement.

Afin d'affronter dans de bonnes conditions la concurrence internationale, les entreprises doivent disposer des moyens financiers adaptés. Or, leur situation financière reste préoccupante. L'amélioration des résultats en 1976 n'a pas permis de redonner à l'industrie des profits comparables à ceux qui ont été observés avant la crise et, pour 1977, les résultats d'exploitation n'auraient que très peu progressé. La reprise des investissements industriels qui dépend, bien entendu, des anticipations des chefs d'entreprise ne pourra dans la pratique se produire qu'à la faveur d'une amélioration sensible de l'autofinancement et d'une baisse relative de l'endettement.

La faiblesse du taux de croissance de l'économie n'est pas seule responsable de la montée du nombre de demandes d'emplois. Des distorsions croissantes sont apparues entre les caractéristiques de la population active et les nécessités de l'appareil de production. Dans ce domaine également, des réformes de structure s'imposent. La revalorisation du travail manuel, l'amélioration de la formation des jeunes, le développement des moyens d'information, le recyclage, les incitations à la mobilité participent de la volonté d'adaptation de l'offre et de la demande d'emploi. Cet effort doit se poursuivre si l'on veut éviter que le chômage ne devienne essentiellement structurel, c'est-à-dire indépendant du niveau de l'activité économique.

Facteur puissant du redéploiement industriel, mais aussi condition de sa réussite, l'ouverture des marchés internationaux s'est poursuivie. La crise avait pu faire craindre une forte montée du protectionnisme dans les

pays confrontés à des déficits extérieurs importants, à la suite du relèvement des prix de l'énergie et des matières premières. En raison de la forte interpénétration des économies et grâce à l'action d'organismes comme l'OCDE, le GATT ou la CEE, les barrières tarifaires ou les contingentements n'ont pas, en règle générale, été relevés. Seules certaines industries particulièrement touchées, dans les secteurs de la sidérurgie et du textile notamment, ont pu bénéficier de mesures de protection qui avaient pour objet de leur donner le temps de se restructurer. Les pays en développement d'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient et d'Amérique latine ont, pour leur part, intensifié leurs échanges avec le monde industriel.

L'évolution du système monétaire international paraît davantage préoccupante pour l'avenir des échanges internationaux. La forte baisse du dollar, qui a perdu, en 1977, 19 % par rapport au yen et 10 % par rapport au deutsche mark, souligne l'instabilité d'un système monétaire qui, au moins à court terme, provoque des écarts de taux de change d'une ampleur injustifiée par les différences économiques réelles entre les pays. L'effet obtenu par la baisse du dollar pourrait être l'inverse de celui qui était attendu par ceux qui l'ont acceptée : au lieu de rééquilibrer les balances des paiements, elle risque de freiner l'activité des pays auxquels il était demandé de relancer leur économie.

Des fluctuations monétaires de cette ampleur rendent aléatoires les prix futurs des produits et des facteurs de production. Les fortes variations de revenu qui en découlent, peuvent renforcer le climat d'insécurité économique et rendre plus difficile la coopération internationale sur laquelle repose l'avenir de l'économie mondiale.

L'ACTIVITÉ BANCAIRE EN MÉTROPOLE

Evolution des ressources et des emplois

(moyenne annuelle 1977 par rapport à celle de 1976).

Les incertitudes de notre temps ont amené la B.N.P. à renforcer encore ses méthodes de prévision et d'action. Les objectifs à atteindre dans tous ses domaines d'intervention, résultent d'une confrontation entre les prévisions établies pour chaque Siège, tenant compte des caractéristiques de sa zone d'action et de la concurrence qu'il y rencontre et celles que la Direction Générale fonde sur des études économiques et monétaires nationales pour atteindre les buts qu'elle s'assigne. Leur réalisation est l'œuvre de l'ensemble des responsables de la Banque avec l'appui de la publicité qui convient auprès de la clientèle pour soutenir leurs efforts.

Évolution des ressources

L'accroissement des ressources a été de façon générale moins rapide qu'en 1976 sous l'effet de la politique économique et monétaire très stricte qui a été menée.

Les dépôts à vue des particuliers n'ont que peu progressé (+ 9%) par suite d'une croissance limitée du revenu disponible des ménages et de l'attrait des taux proposés par le marché financier. La ponction effectuée sur les ressources à vue par les emprunts obligataires, notamment d'État, a été très sensible. La B.N.P. a, néanmoins, réussi à améliorer sa part dans l'ensemble des ressources à vue collectées par les banques inscrites.

Le taux de progression des comptes d'épargne à régime spécial, plus faible

également que l'année précédente, s'est établi au niveau élevé de 20 % et a permis aussi à la B.N.P. d'améliorer, dans ce domaine, sa position par rapport à l'ensemble des banques inscrites. Celui des dépôts à terme s'est sensiblement accru (+ 25 %).

Au total, les ressources provenant de la clientèle des particuliers ont atteint un taux de progression de 16 %, ce qui est particulièrement satisfaisant si l'on tient compte de la réduction sensible du taux de dilution de la masse monétaire (+ 12,2 %).

L'encours des bons de caisse s'est élevé de façon assez modérée (+ 15%). La baisse des taux en a rendu les conditions moins attrayantes.

Malgré une reconstitution des encaisses, surtout sensible en fin d'année, les dépôts à vue des entreprises n'ont pas eu tendance à augmenter, témoignant d'une gestion de trésorerie de plus en plus rigoureuse. En revanche, les dépôts à terme se sont accrus (+ 14 %) malgré la modération dont la B.N.P. continue de faire preuve dans leur rémunération.

L'ensemble des ressources en francs de la B.N.P. a progressé de 13 % en moyenne annuelle et est passé de 93,5 milliards de francs au 31 décembre 1976 à 111,5 milliards au 31 décembre 1977. Le montant des dépôts en devises de la clientèle s'est fortement accru, passant de 1,9 milliard à 2,7 milliards de francs.

Évolution des emplois

Le taux de progression du montant des crédits distribués en francs a été du même ordre qu'au cours des deux dernières années (+ 14 %). Les limites imposées à la distribution des crédits

à l'économie ont pesé sur cette évolution, notamment en début et en fin d'année. Toutefois, la souplesse de gestion de la Banque lui a permis d'utiliser les crédits qu'elle était autorisée à consentir, sans être jamais obligée de constituer des réserves supplémentaires auprès de l'Institut d'Emission.

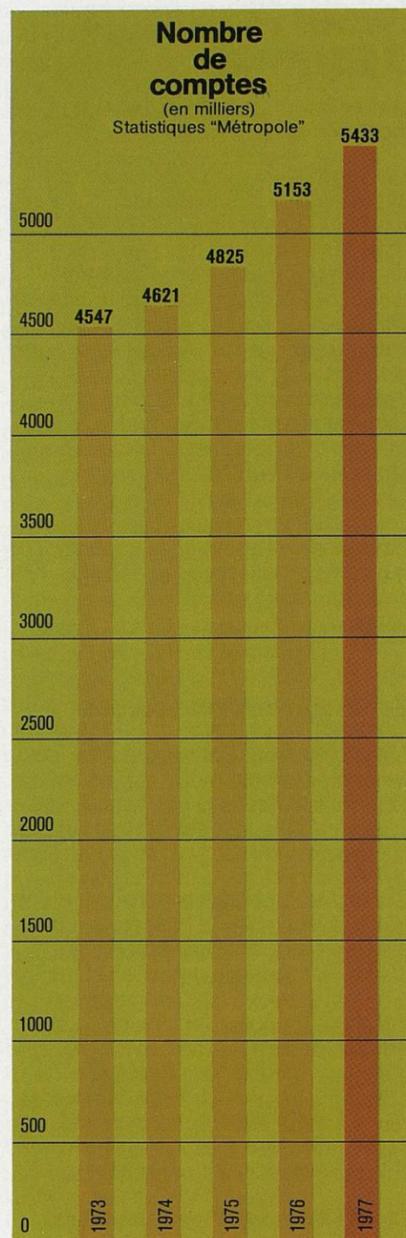
Parmi les crédits à court terme, les crédits par caisse ont progressé le plus nettement (+ 17%). Le portefeuille à court terme s'est également accru à un rythme supérieur à celui de l'an dernier (+ 10%).

Les crédits à moyen terme mobilisables destinés au financement des investissements ont connu un développement plus vif qu'en 1976, alors que les crédits à moyen et long terme non mobilisables ont progressé nettement moins.

La B.N.P. s'est appliquée à promouvoir les crédits à procédure spéciale propres à favoriser les économies d'énergie, les investissements en France ou à l'Etranger des industries exportatrices ainsi que les crédits professionnels. Particulièrement attentive aux besoins des petites et moyennes entreprises, elle leur a prêté son assistance en relation avec Sofredex pour leur faciliter l'accès des marchés étrangers et a jumelé ses interventions avec celles du Crédit Hôtelier.

Les crédits en devises ont connu cette année une progression beaucoup plus forte que l'an passé.

Bien que le marché immobilier soit resté médiocre, les crédits aux acquéreurs ont progressé de 14%, la B.N.P., malgré les contraintes auxquelles elle est soumise, tenant à maintenir son aide à sa clientèle désireuse d'acquérir un logement. L'encours des crédits aux promoteurs est resté stable.



Natio Équipement, filiale chargée par la B.N.P. de ses opérations de crédit-bail mobilier, a apporté également une contribution notable au financement des investissements en mettant en location des équipements industriels et commerciaux pour un montant supérieur de 55% à celui de l'an passé. Natio Équipement, avec un bilan totalisant 686 millions de francs à la fin de 1977, contre 530 millions à la fin de 1976, a renforcé sa place dans le groupe de tête des sociétés françaises de crédit-bail mobilier.

Elle a, en outre, créé une filiale, Natiolocation, dont la vocation, complémentaire à la sienne, consiste à pratiquer la location de longue durée d'équipements professionnels.

Les risques

Une surcapacité de production et des ventes insuffisantes ont rendu la concurrence de plus en plus sévère et ont particulièrement touché les entreprises les plus vulnérables. Le nombre et l'importance de celles qui, en 1977, ont connu de réelles difficultés, se sont sérieusement accrus. Aussi, la B.N.P. a-t-elle été amenée à constituer un montant net de provisions sensiblement supérieur à celui de l'année précédente.

Les évolutions jurisprudentielles tendant à mettre en cause la responsabilité des banques pour avoir soutenu, dans des conditions jugées critiquables, des entreprises insolubles, ne se sont pas confirmées. Des décisions rendues en cours d'année, ont même fait état d'une prise de conscience mieux motivée, en l'occurrence, des vraies responsabilités des banques et du danger que de tels jugements pouvaient faire courir aux entreprises connaissant des difficultés passagères et que les banques auraient été contraintes de s'abstenir d'aider.

Activité immobilière et de négociation

De façon générale, les difficultés rencontrées par la promotion immobilière en 1976 se sont aggravées pendant la plus grande partie de 1977. Les ventes ont régressé. Les mises en chantier et les permis de construire ont diminué.

La prudence des promoteurs a évité un gonflement excessif des stocks, favorisant ainsi la reprise sur le marché du logement, constatée en fin d'année.

La maison individuelle, isolée ou groupée, continue de faire l'objet de la demande la plus active.

La demande de locaux commerciaux et de bureaux en location, particulièrement dans la région parisienne, ayant été elle-même plus soutenue, les investisseurs institutionnels se sont de nouveau intéressés aux placements immobiliers à usage locatif. Le marché devrait s'en trouver rapidement assaini, voire stimulé par l'apparition de nouveaux besoins.

La construction de logements devrait être largement influencée par la réforme promulguée en fin d'année. L'aide au logement sera désormais octroyée en considération des revenus dont disposent les personnes, au bénéfice accru des familles les plus modestes. De nouveaux prêts conventionnés seront ouverts à un plus grand nombre d'acquéreurs de logements. La B.N.P. a décidé de participer activement à ce nouveau mode de financement et a passé, à cette fin, dans les délais les plus brefs, une convention avec le Crédit Foncier de France.

La B.N.P. est restée présente sur le marché immobilier, en exerçant un choix rigoureux dans les promotions projetées.

Par des filiales de la Banexi, Logexi et Soprex, elle est intervenue dans 38 opérations nouvelles, tant à Paris qu'en province, portant ainsi à 335 le nombre des opérations immobilières dans lesquelles le Groupe de la B.N.P. est présentement associé. La réalisation d'une partie de ces opérations nouvelles a été confiée à sa filiale Meunier Promotion qui compte actuellement 31 programmes en cours à Paris et dans la région parisienne.

Les prises de participation en fonds propres (290 millions de francs) sont restées stables.

Natiobail, Société de crédit-bail immobilier, a porté son capital de 200 à 235 millions de francs par l'émission de deux nouvelles catégories d'actions auxquelles ont été affectés les immeubles acquis ou achevés dans le courant de l'année. Par ailleurs, une catégorie d'actions anciennes représentant 27,5 millions de francs du capital a été placée dans le public.

L'activité de Natiobail a été maintenue à un niveau satisfaisant: le chiffre d'affaires, en augmentation de 26%, s'est élevé à 163 millions de francs et les résultats dégagés permettent la distribution du dividende garanti de F 8 auquel s'ajoute, par catégorie d'actions, le produit d'indexation des contrats qui peut atteindre jusqu'à F 6 par action.

Natiocrédibail, Société de crédit-bail immobilier créée en 1976, a vu son capital porté de 25 à 50 millions de francs au cours de l'exercice.

Les engagements de cette Sicomi se montaient à près de 100 millions de

francs à la fin de l'année 1977, bien que la conjoncture ne se soit pas montrée très favorable au crédit-bail immobilier, et les bénéfices réalisés devraient permettre la distribution d'un dividende d'environ 10% pour les actions anciennes.

L'année 1977 porte encore, pour la Banexi, la trace de la conjoncture difficile qu'elle vient de traverser mais amorce également le rétablissement de ses conditions d'exercice; cela lui permettra d'accentuer au sein du Groupe B.N.P. son rôle de banque d'affaires attachée tout à la fois à apporter des services particuliers à la clientèle actuelle ou prospectée de la B.N.P., et à favoriser le développement économique du pays en facilitant la restructuration d'activités industrielles ou commerciales. Si l'exercice se traduit par une perte consolidée de 6,37 millions de francs, une réévaluation de 30,76 millions du portefeuille-titres conduit à un accroissement de 24,78 millions de sa situation nette consolidée.

Structures et moyens mis en œuvre

Le nombre croissant de services que la B.N.P. entend mettre à la disposition de sa clientèle et l'extension recherchée de celle-ci, s'accompagnent d'un effort constant pour adapter l'organisation, les installations, les équipements et les méthodes aux nécessités d'une saine gestion, comme en témoignent les réalisations de cette année qui s'inscrivent dans des plans de longue durée.

1850 Sièges permanents
 + 37 Bureaux de service
 - 23 Bureaux d'entreprise

 1864

La mise en place des Directions de Réseau décentralisées

Sans rien perdre de son unité d'action et pour mieux tirer parti des avantages que lui confère sa taille et sa présence sur tout le territoire, la B.N.P. avait décidé, en 1973, d'installer en province des Directions qui soient une émanation directe de la Direction Générale et qui, à ce titre, exercent sous leur responsabilité des pouvoirs étendus dans tous les domaines.

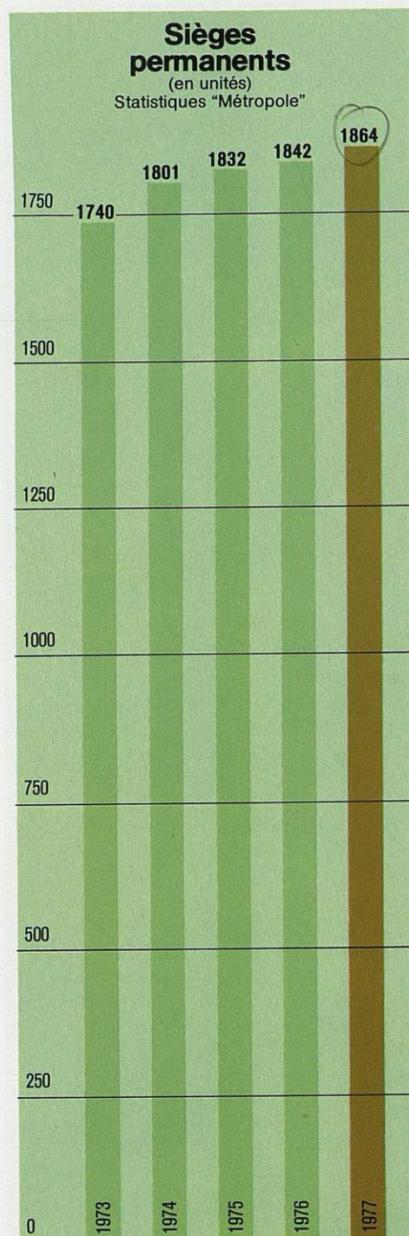
Cette vaste réorganisation de la Direction des réseaux métropolitains est achevée : huit Directions sont installées sur place à Strasbourg, Bordeaux, Nancy, Toulouse, Lille, Marseille, Nantes et Lyon, sans parler des deux Directions de Paris, l'une pour le Bassin parisien et l'autre pour Paris même et sa plus proche banlieue.

La première expérience tirée de l'entrée en vigueur de cette décentralisation est conforme à ce que la B.N.P. en attendait : une meilleure connaissance des régions, une plus grande célérité dans l'information et la décision, une amélioration des prestations et services à la clientèle. Plus de 95 % des dossiers concernant les entreprises et la totalité des dossiers de la clientèle privée sont traités sur place dans la parfaite observance de la politique d'ensemble définie par la Direction Générale.

Les installations immobilières

Le nouveau Centre de Traitement de l'Information de Marne-la-Vallée est entré en fonction, comme prévu, au début du deuxième trimestre de l'année.

La construction d'un dernier Centre a été décidée sur le site de la ville nouvelle du Vaudreuil.



Pour compléter la décentralisation des services centraux parisiens, la décision a été prise de créer un Centre Administratif à Rouen. Des locaux viennent d'être loués dans cette ville pour amorcer cette opération dans le courant de 1978.

Les installations téléphoniques parisiennes ont été remplacées en février 1978. Un autocommutateur central de 4 000 lignes, dont la capacité sera ensuite progressivement augmentée, assure l'écoulement du trafic interne à la Banque et les communications avec l'extérieur.

Des lignes directes permettront également, par le truchement d'un centre de transit, d'atteindre les principaux Sièges et Organismes de la Banque et de ses Filiales en France et à l'Étranger.

Enfin, la B.N.P. a mis au point, à la fin de l'année 1977, un plan de rénovation et d'entretien de l'ensemble de ses immeubles, couvrant les cinq à six prochaines années. Au terme de ce plan, les installations insuffisantes eu égard aux conditions de travail et d'accueil de la clientèle auront été renouvelées ou déplacées vers des localisations mieux situées.

Les équipements et les méthodes

Après cinq années d'études et d'expérimentation, la B.N.P., conformément aux orientations qu'elle a retenues, a commencé, en 1977, à mettre en place les équipements nouveaux et à instaurer les nouvelles méthodes qui sont destinées à répondre aux besoins prévus de la prochaine décennie.

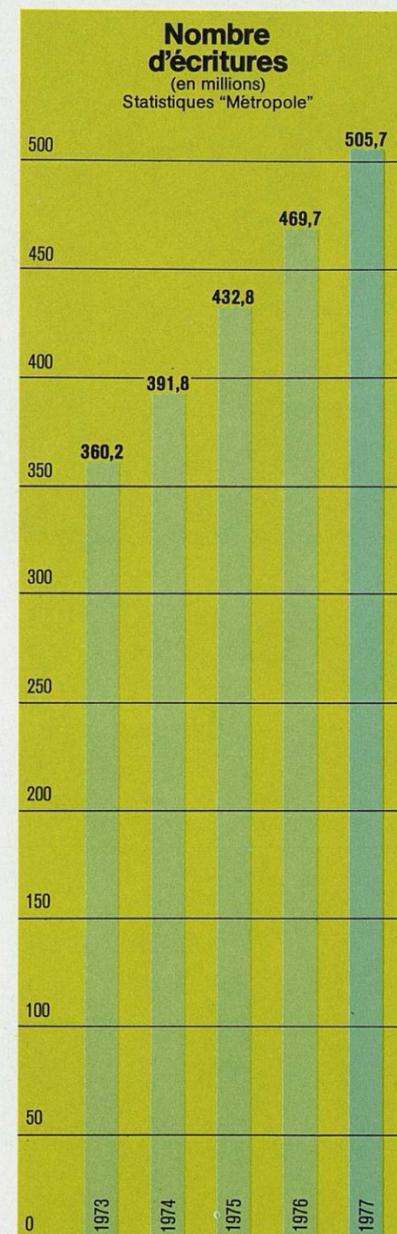
Pour permettre une gestion plus efficace et mieux adaptée de la comptabilité et mettre à la disposition des différents services, une documen-

tation propre à assurer une meilleure exploitation et une meilleure gestion, la B.N.P. institue progressivement, dans le respect du nouveau plan comptable établi par la Commission de Contrôle des Banques, un nouvel ensemble de procédures.

L'installation de terminaux dans les Sièges, permettant d'y saisir les informations et d'interroger les fichiers, a été activement poursuivie en 1977, à Paris et dans la région du Nord. Elle y sera terminée en 1978, année au cours de laquelle l'installation des terminaux commencera dans les Sièges du Bassin parisien. L'équipement de l'ensemble des Sièges devrait être achevé en 1981.

La décentralisation des procédés automatiques de traitement des chèques a commencé à Paris par la création, en 1977, d'une première unité. Une seconde est prévue pour 1978. L'installation d'un nouveau matériel léger dans quelques Sièges importants de province, permettant la préparation sur place des compensations locales et le traitement des chèques en retour, a fait l'objet en 1977 d'une première expérience qui sera poursuivie en 1978.

Enfin, le traitement de l'information a fait l'objet d'une réorganisation. Les tâches sont réparties entre deux centres nationaux, à Paris et à Dinan, et trois centres régionaux à Lyon, Bordeaux et Marne-la-Vallée depuis l'ouverture, en 1977, de ce dernier. Le nouveau Centre de Traitement de l'Information prévu pour 1979 au Vaudreuil, aura également une vocation régionale.



Le marché financier

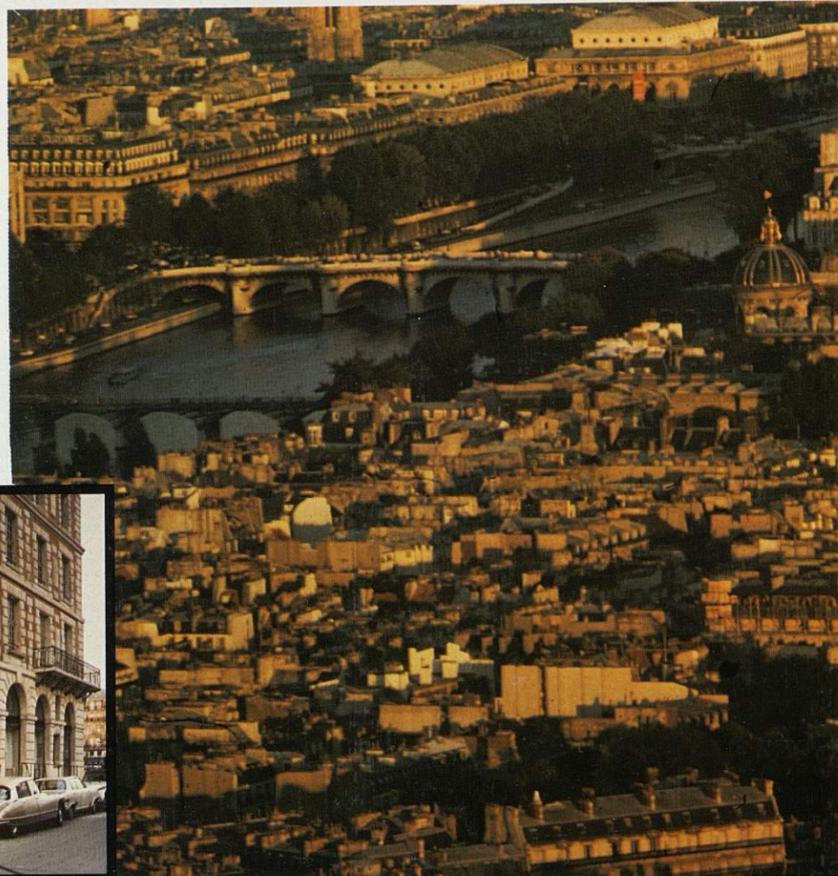
Le montant des émissions de valeurs mobilières par appel public à l'épargne a atteint en France en 1977 près de 52 milliards de francs contre 43 milliards en 1976. Le chiffre record de 1975, 46,5 milliards de francs, a donc été largement dépassé.

Sur ce montant de 52 milliards de francs, les augmentations de capital n'ont représenté que 2,1 milliards et les obligations convertibles en actions 1,8 milliard alors que les obligations classiques atteignaient 48 milliards. L'augmentation d'une année sur l'autre porte uniquement sur ce dernier poste et résulte essentiellement de l'accroissement des emprunts de l'État - ou garantis par lui - et en particulier de l'émission pour 8 milliards de francs d'un emprunt 8,80 % assorti d'une référence à l'unité de compte européenne.

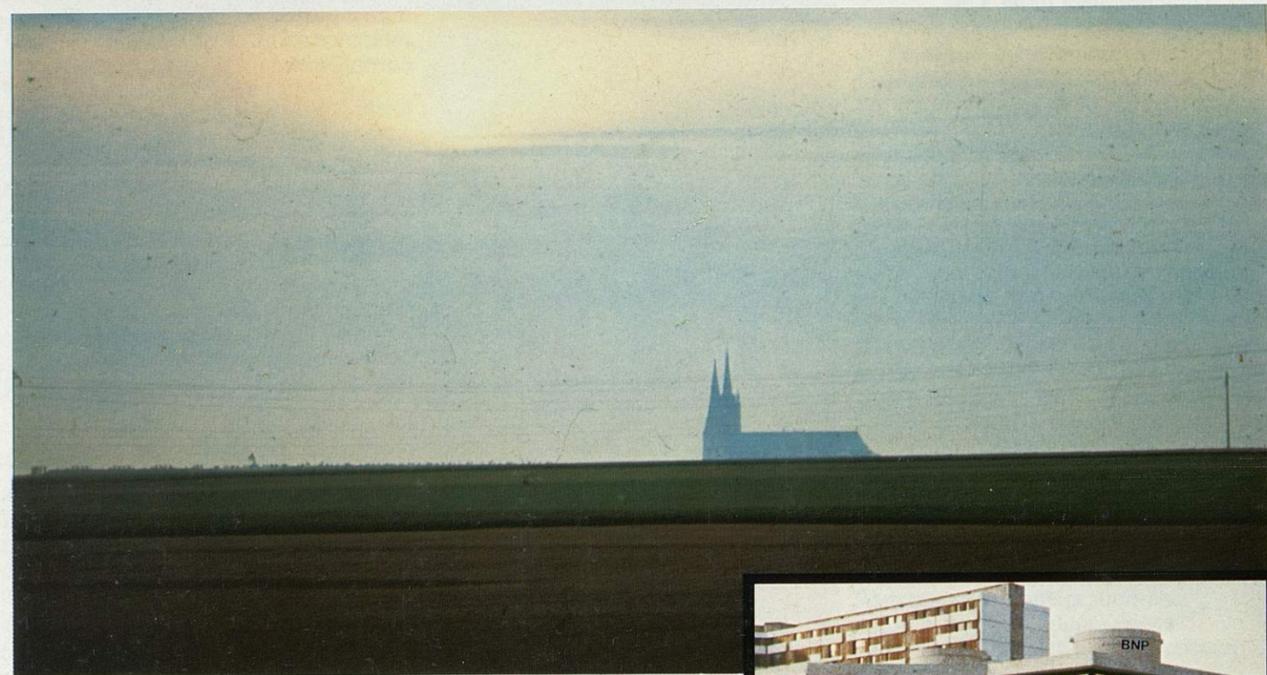
Cette progression globale du marché a été favorisée par un climat de relative stabilité des taux sur le marché secondaire, ce qui a permis de maintenir pendant toute l'année le taux nominal des emprunts garantis par l'État et assimilés à 11 % et de retenir pour les emprunts de sociétés privées un taux nominal de 11,30 % contre 11,40 % au début de l'année et même de 11,20 % pour quelques emprunts en cours d'année.

L'importance des émissions nouvelles a entraîné, notamment avant les vacances et à partir de l'automne, une certaine saturation du marché. Ce phénomène, lié à l'incertitude des investisseurs quant à l'évolution ultérieure des taux à long terme, a conduit à adapter les modalités des emprunts aux souhaits du marché en réduisant leur durée totale et, dans la plupart des cas, en supprimant les différés d'amortissement. Il s'est aussi

Réseau des agences parisiennes

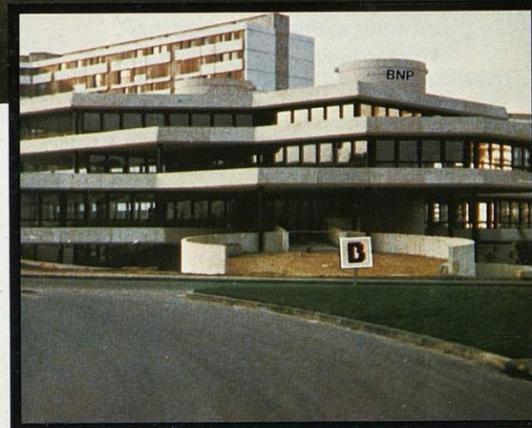


L'agence Place Dauphine



Réseau du Bassin Parisien

La succursale de Meaux



L'agence de Seclin



Réseau Nord Picardie



La succursale de Quimper

Réseau Pays de Loire Bretagne

marqué vers la fin de l'année par une certaine tendance à la hausse des taux.

La B.N.P. a confirmé son rôle prééminent sur le marché obligataire en assurant le placement de près de 16% de l'Emprunt d'Etat 1977 de 8 milliards de francs et en se situant au premier rang des banques françaises, qu'il s'agisse des montants placés par ses soins (plus de 5 milliards de francs) ou du nombre d'emprunts dirigés ou co-dirigés, 63 opérations sur les 90 auxquelles elle a participé.

En 1977, la B.N.P. a notamment assuré la direction de l'Emprunt National. Enfin, il est à noter que la B.N.P. a émis deux emprunts d'un montant total de 290 millions de francs, pour ses filiales de crédit-bail (Natiobail et Natio Equipement). Elle a joué également un rôle de tout premier plan dans les émissions d'emprunts convertibles en dirigeant ou co-dirigeant 9 des 17 émissions de ce type réalisées dans l'année, notamment les plus importantes d'entre elles.

Les marchés boursiers et les SICAV

Les marchés boursiers ont reflété en 1977 la quasi-stabilisation de l'activité économique et le niveau élevé du sous-emploi alors même que les tensions inflationnistes étaient moins réduites qu'escompté. La baisse, effective ou prévisible, des marges bénéficiaires des entreprises a détourné les investisseurs internationaux des placements en actions, du moins sur les places où la faiblesse de la monnaie entretenait des taux d'intérêt élevés.

La Bourse de New York a été particulièrement éprouvée: l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a baissé en glissement annuel de 17,3% alors que la conjoncture américaine, bien que s'essouffant peu à peu, restait très favorable. En revanche, les marchés allemands ont gagné 9,2% et celui de Tokyo n'a perdu que 2,6% grâce aux achats suscités par la bonne tenue du deutsche mark et du yen et la baisse des taux d'intérêt qu'elle rendait possible.

L'exemple le plus frappant est celui de Londres: malgré la faible productivité de l'industrie britannique, la livre s'est vivement redressée à la faveur d'une politique des revenus qui a réussi à modérer la hausse des prix et grâce aux premiers apports du pétrole de la Mer du Nord. L'indice Financial

Times des valeurs industrielles a gagné 36,8%.

La Bourse de Paris a été dominée tout au long de l'année par des considérations de politique intérieure et plus précisément par les évolutions intervenues dans l'appréciation des perspectives électorales de mars 1978. L'indice C.A.C. n'a perdu finalement que 6,4% après avoir accusé une baisse de 21,2% au mois de mai.

Dans ces circonstances difficiles, nos SICAV-actions n'ont pu qu'atténuer les fléchissements constatés sur les deux principaux marchés où sont investis leurs avoirs: Paris, au tout premier chef, et New York. Leurs dividendes ont toutefois été majorés.

Epargne-Obligations a enregistré une légère progression de son actif net et de son dividende.

SICAV de la B.N.P.	Valeur liquidative		Coupon payé en 1977 (avoir fiscal compris)	Variation en % (coupon et avoir fiscal compris)
	au 31.12.77	au 31.12.76		
Epargne-Obligations	132,17	130,93	12,07	+ 10,16%
Epargne-Valeur	161,63	170,81	10,77	+ 0,94%
Epargne-Croissance	471,32	525,77	24,09	- 5,77%
Epargne-Inter	255,02	263,90	11,68	+ 1,06%

L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE

L'activité bancaire

Malgré une conjoncture internationale peu favorable au développement des économies de nombreux pays ainsi qu'à l'accroissement des échanges internationaux, l'ensemble des réseaux extérieurs de la B.N.P. a connu une évolution satisfaisante.

La B.N.P., d'autre part, a persévéré dans une politique de large ouverture sur le monde. Dans le dessein d'aider au maximum les efforts des entreprises exportatrices et d'assurer dans les meilleures conditions l'équipement des pays en voie d'industrialisation, elle a encore, en 1977, renforcé ses positions par la création de nouveaux Sièges ou Bureaux de Représentation.

Europe

Pour étendre ses activités en République Fédérale d'Allemagne, principale partenaire commerciale de la France, la B.N.P. a ouvert une Agence à Düsseldorf, au cœur de la région industrielle rhénane. Elle a ainsi complété son réseau outre-Rhin qui, parmi plusieurs Sièges, comptait déjà deux Succursales particulièrement actives, Sarrebrück et Francfort.

A Amsterdam, une nouvelle Succursale, dont les premiers résultats se révèlent encourageants, renforce la présence de la B.N.P. dans le Bénélux où sa Succursale de Bruxelles et ses Agences rattachées poursuivent leur expansion et où sa filiale, la Banque Commerciale à Luxembourg, a accru ses moyens en augmentant son capital.

En Espagne, Eurofip a maintenu son activité antérieure malgré un environnement moins favorable et Consejo España, société de service à Madrid, dispose désormais d'un Bureau à Bilbao et d'un Bureau à Barcelone.

La B.N.P. Ltd, à Londres, s'est installée dans un immeuble reconstruit et mieux adapté à un mouvement d'affaires croissant.

Un nouveau Bureau de Représentation de la B.N.P. Ltd a été ouvert à Birmingham; il s'ajoute à ceux de Leeds et d'Edimbourg.

A Dublin, la B.N.P. Ireland Ltd a consolidé son fonds de commerce.

Amérique

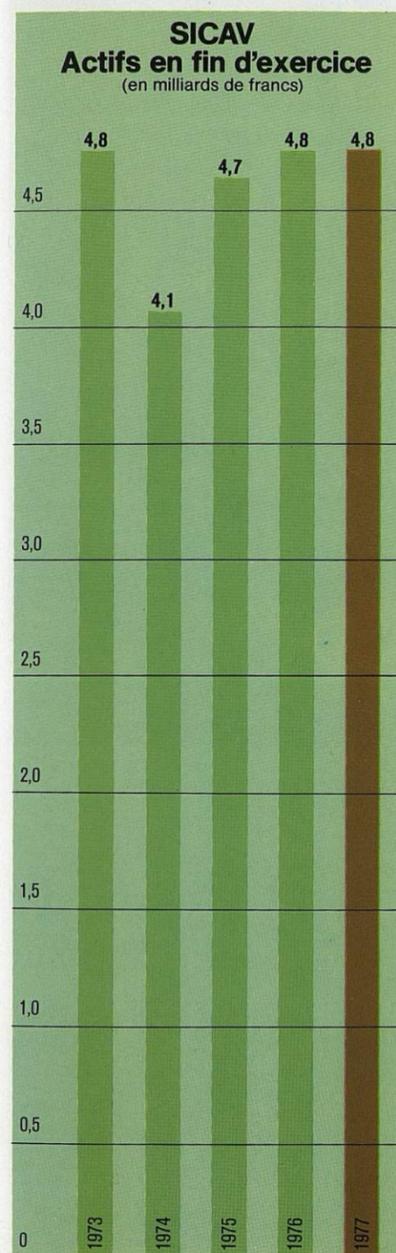
La Succursale de Chicago, l'Agence de San Francisco et la French Bank of California, ont fait un exercice satisfaisant malgré la faible activité bancaire aux U.S.A.

A New York, la French American Banking Corporation a sensiblement accru ses concours aux grandes affaires de négoce international et a étendu ses relations avec les filiales américaines de sociétés françaises et étrangères. A ses côtés et afin de compléter son action, la B.N.P. a ouvert une Succursale à New York et un Bureau à Houston.

Au Canada, la B.N.P. Canada Inc. a ouvert sa cinquième Agence à Edmonton, dans l'Alberta.

Le Banco Fiduciario de Panama a connu un exercice marqué à nouveau par une conjoncture économique difficile. La Succursale de la B.N.P. à Panama a développé ses relations avec les autres pays de l'Amérique Centrale.

Au Mexique, le Banco del Atlantico, pour répondre au désir des autorités du pays, est devenu une "banque multiple" après l'absorption de trois de ses filiales financières. La Délégation Générale de la B.N.P. à Mexico a joué un rôle très important dans les



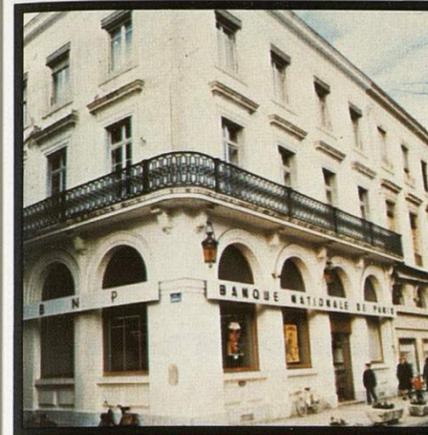
L'agence d'Obernai



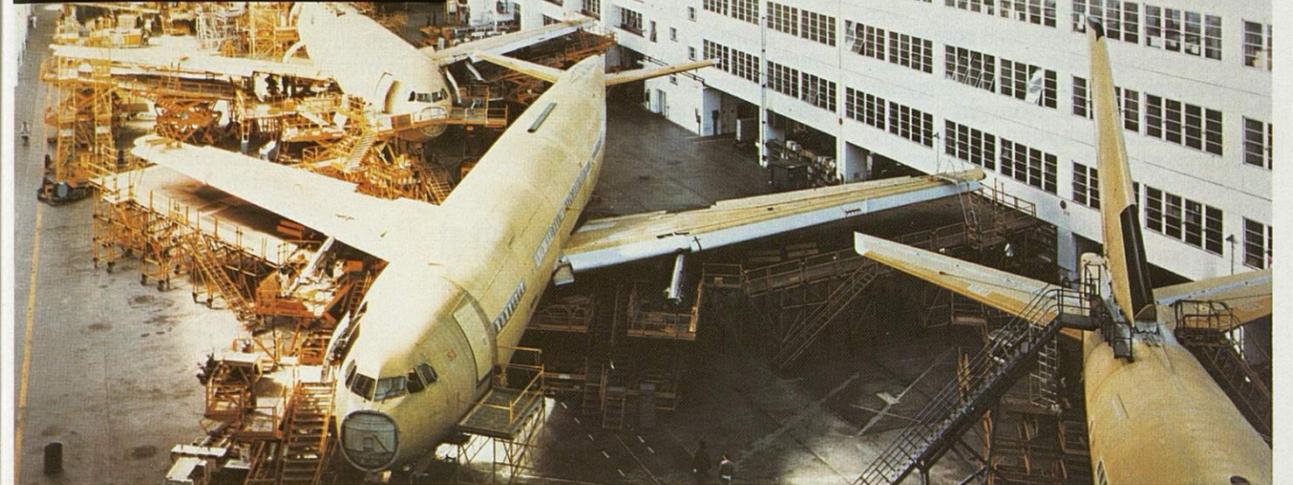
Réseau Alsace Franche-Comté



L'agence de Castres



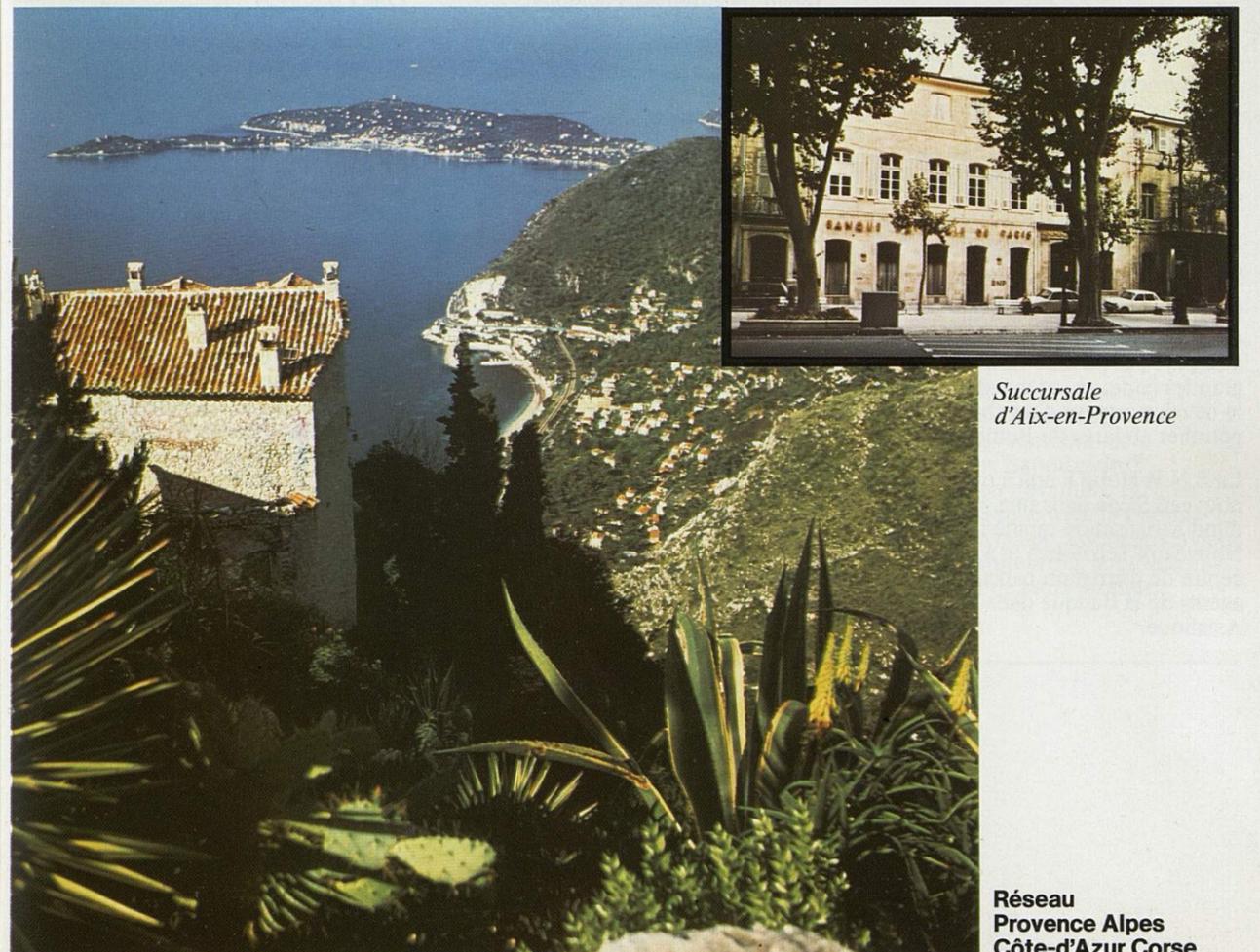
**Réseau Midi-Pyrénées
Languedoc-Roussillon**



L'agence de Lyon La Part-Dieu



**Réseau Rhône-Alpes
Auvergne**



*Succursale
d'Aix-en-Provence*

**Réseau
Provence Alpes
Côte-d'Azur Corse**

relations de la Banque avec les grandes entreprises publiques mexicaines ainsi qu'avec celles des autres pays d'Amérique Centrale.

De même, les Bureaux de Représentation du Brésil, à Rio de Janeiro et à Sao Paulo ainsi que celui du Venezuela, à Caracas, n'ont pas ménagé leurs efforts pour apporter leur appui aux industriels intéressés à satisfaire les besoins en équipements de ces pays.

Australie

La B.N.P., seule banque étrangère installée en Australie, a ouvert, à Adélaïde, la sixième des Agences qu'elle compte dans ce pays aux vastes ressources.

Asie

Le Bureau de Représentation de Manille a été transformé en Succursale.

Un Bureau de Représentation a été ouvert à Bangkok.

En Inde, la B.N.P. a participé au premier crédit international accordé à ce pays par un club restreint de grandes banques, en vue de financer le développement d'un champ pétrolier au large de Bombay.

La B.N.P. Hong Kong a ouvert un nouveau Siège dans une zone d'industrialisation rapide des Nouveaux Territoires et a créé un centre de formation bancaire pour les agents de la Banque dans le Sud-Est Asiatique.

La Succursale de Tokyo a réussi à renforcer ses relations avec les principaux groupes commerciaux et industriels locaux.

La Succursale de Séoul, malgré le contrôle très strict auquel est soumise l'activité bancaire en Corée du Sud, a dégagé, au terme de son premier exercice, des résultats positifs.

Afrique

Nos Filiales et Banques associées ont poursuivi au Maroc et en Tunisie, comme en Afrique Noire, un développement qui, pour certaines d'entre elles, est tout à fait remarquable. Tel est le cas notamment de l'United Bank for Africa, au Nigeria, dont le bilan dépasse maintenant la contre-valeur de 2 milliards de dollars US, de la B.I.C.I. de la Côte-d'Ivoire et de la B.I.C.I. du Cameroun, dont les opérations et les résultats ont connu un important accroissement.

En Egypte, la B.N.P. a participé, avec la Banque du Caire, à la création d'une filiale commune, la Banque du Caire et de Paris.

Moyen-Orient

La Succursale de Manama, dans l'Etat de Bahreïn, a activement participé au développement du marché monétaire et financier qui s'est institué dans ce nouveau centre international.

En Iran, la Délégation Générale de la B.N.P. a assisté avec succès les fournisseurs de biens d'équipement appelés par le développement industriel du pays.

Départements et Territoires d'outre-mer

Les Succursales de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre ont participé activement au développement de ces régions et partagé leur essor. La Banque de la Guyane a contribué aux projets tendant à mettre en valeur les ressources naturelles du département.

Les 21 Sièges des réseaux extérieurs exploités directement par la B.N.P. apportent une contribution marquée à l'activité et aux résultats de la Banque. Leurs emplois atteignaient au 31 décembre 1977, 28,5 milliards de francs, en dépassement très sensible sur ceux de la fin de 1976. Leurs bénéfices représentent plus du quart des résultats nets de la B.N.P.

En harmonie avec l'activité de son réseau, la B.N.P. a coopéré activement avec les banques ayant avec elle des relations privilégiées.

Au sein de l'Association pour la Coopération des Banques en Europe (ABECOR) qui réunit sept des plus grandes banques européennes et des banques associées, la B.N.P. a continué de participer aux études que ces banques mènent en commun et qui portent tant sur les problèmes généraux de la profession que sur des questions spécifiques comme les communications, les risques par pays, la situation des principales industries dans le monde, dans le dessein de faciliter le développement des relations bancaires et des échanges en Europe.

En Afrique, la Société Financière pour les pays d'Outre-Mer (S.F.O.M.), qui réunit la B.N.P., la Bank of America, la Dresdner Bank et la Banque Bruxelles Lambert, a participé activement au développement des affaires sur le continent africain par l'intermédiaire de ses 13 banques associées, ainsi que par la filiale dont elle dispose à Genève: United Overseas Bank, dont l'activité, dans le domaine du commerce international, et les résultats demeurent excellents.

Les résultats consolidés du Groupe de la Société Financière Européenne pour l'année 1977 ont accusé un accroissement de 43% par rapport à 1976.

Le capital du holding a été porté à 202,5 millions de francs suisses pour accueillir l'Union de Banques Suisses comme 9^e actionnaire et améliorer ainsi les moyens du Groupe.

Simultanément, dans un souci de rationalisation de ses structures, la S.F.E. a porté à 100% sa participation dans le capital du Groupe financier I.N.F.H., spécialisé dans les problèmes d'énergie, notamment par la Banque Internationale pour le Financement de l'Energie Nucléaire (BIFEN) à Paris.

La forte progression des activités bancaires de la Compagnie Arabe et Internationale d'Investissement, à travers la B.A.I.I., s'est reflétée dans le bilan et dans les profits du Groupe en même temps qu'elle a affirmé la position prépondérante de la B.A.I.I. et de la B.A.I.I. (Middle East) Inc. dans le montage d'opérations financières au Moyen-Orient.

La Saudi International Bank, dans laquelle la B.N.P. détient une participation significative aux côtés de la Saudi Arabian Monetary Agency et

de quelques grandes banques mondiales et saoudiennes, a connu en 1977 sa première année complète d'activité. Elle a fortement développé ses opérations internationales à Londres et plus particulièrement apporté son concours aux entreprises qui coopèrent au développement accéléré de la Péninsule Arabique.

Le financement des exportations de biens d'équipement

Le montant des crédits consentis par les banques pour financer l'exportation des biens d'équipement, calculé en francs courants, a légèrement régressé en 1977 par rapport à l'année précédente. La diminution a été de 7% environ pour les crédits à moyen et à long terme consentis aux fournisseurs et de 2% pour les crédits consentis directement aux acheteurs. Elle devrait se poursuivre en 1978.

Cependant, la tendance déjà marquée depuis deux ans à l'accroissement des crédits purement financiers appelés à compléter le financement des exportations s'est confirmée: au-delà du financement des acomptes, une part importante des dépenses locales doit être financée pour permettre aux offres de l'industrie française d'être concurrentielles.

La B.N.P. a renouvelé, avec les pays avec lesquels elle a des attaches traditionnelles, ses accords de financement pour des montants le plus souvent en augmentation. Elle a, en outre, cette année, porté son effort sur certains pays d'Amérique latine et du Sud-Est Asiatique, de l'Afrique Noire et du Maghreb.

La B.N.P. a conservé la première place dans les encours de crédits à l'exportation malgré la concurrence d'un nombre croissant de banques intervenant dans les opérations de commerce extérieur. Elle a, d'autre part, apporté tout son appui aux entreprises exportatrices, en ne leur ménageant pas les financements complémentaires en devises dont l'encours s'est sensiblement accru.

Dans le souci d'apporter une aide plus diversifiée et plus active à sa clientèle, la B.N.P. s'est également efforcée de développer ses opérations en crédit-bail, ce mode de financement étant de plus en plus demandé sur certains marchés.

Intercomi, Filiale spécialisée dans le secteur de la "confirmation de commande" à l'exportation, a poursuivi son expansion pendant l'exercice 1977 en améliorant la répartition géographique de ses risques et de sa clientèle.

Le Service "Promotion et Information Internationales" (P.I.I.), créé en 1976 au sein de la Division Internationale, a développé ses activités d'information et d'appui à la clientèle exportatrice.

Sofredex, société de conseil à l'exportation, au capital de laquelle la B.N.P. participe depuis le 1^{er} janvier 1977, prolonge cette action par des interventions spécialisées, notamment dans la prospection des débouchés à l'Étranger.

Enfin, la création d'une société de commerce international: la "Compagnie pour la Promotion et la Réalisation des Exportations" (COMPEX), en novembre 1977, en association à égalité avec le Groupe britannique Inchcape, assure un service complet aux entreprises pour la commercialisation de leurs produits.

Réseau Lorraine Champagne
Ardennes Bourgogne



L'agence d'Epinal, Place des Vosges

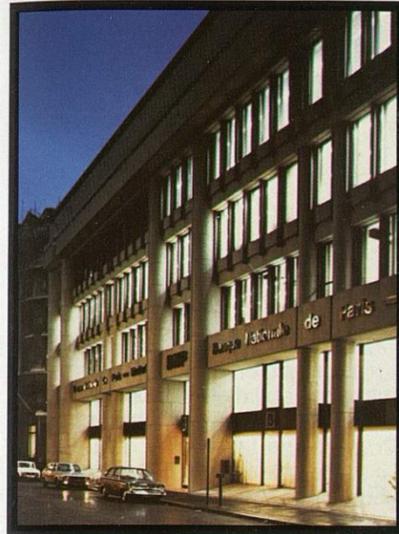


Réseau Aquitaine
Poitou Charente Limousin

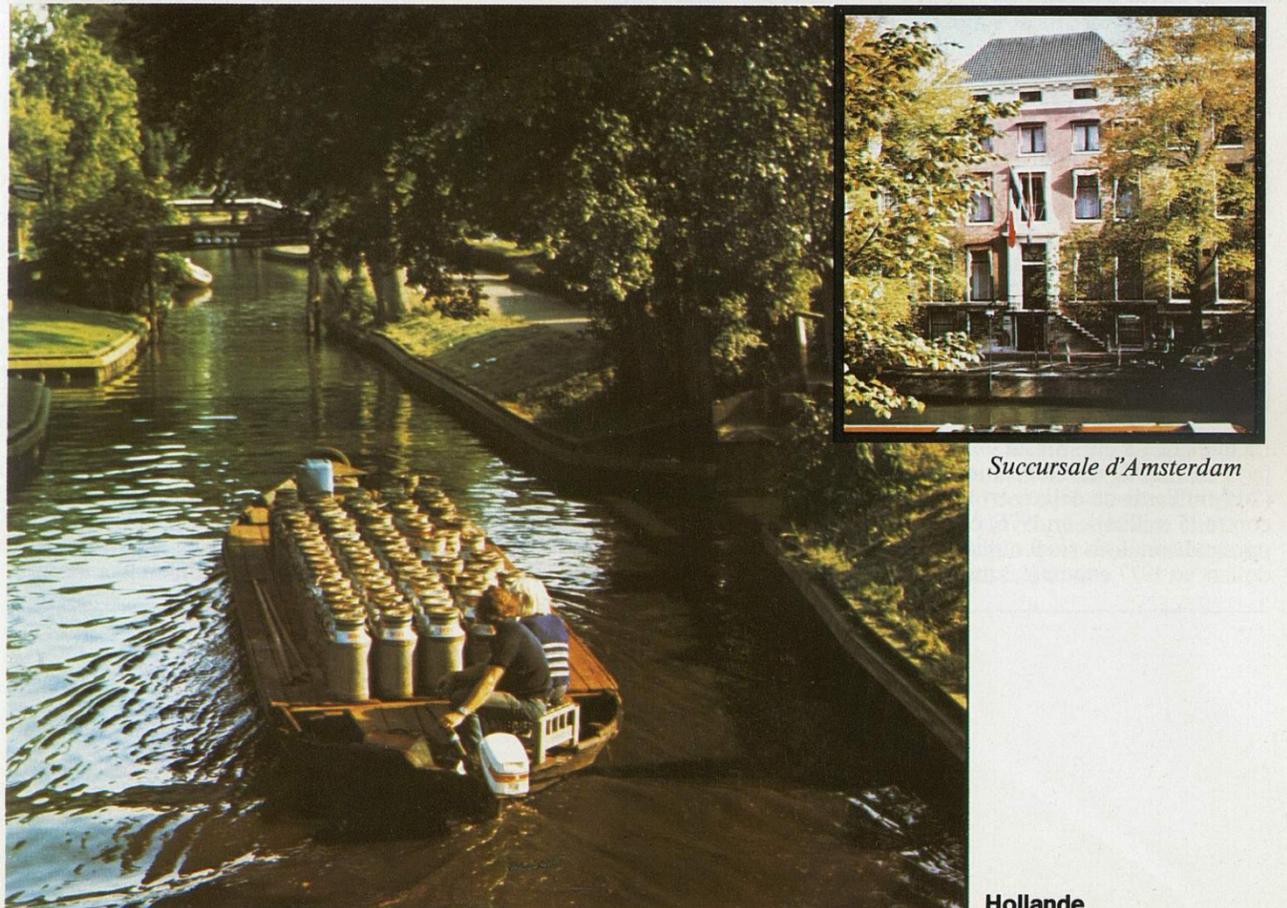
L'agence de Bordeaux - Tourny



Siège de la B.N.P. Ltd à Londres



Grande-Bretagne



Succursale d'Amsterdam

Hollande

La Société de Promotion des Grands Projets Internationaux (G.P.I.), société de service d'ingénierie financière pour le compte du groupe B.N.P., constituée en 1975 a continué en 1977, en s'appuyant sur le réseau de la Banque à travers le monde, à suivre onze dossiers de grands projets industriels multinationaux à l'Etranger. Elle a été amenée, dans un certain nombre de cas, à formuler des propositions globales de schéma de financement aux clients intéressés, dans le cadre des services spécifiques d'ensemblier financier dont l'intérêt avait précisément motivé la création de cette Filiale.

Les crédits bancaires internationaux

Le marché international des crédits financiers a vu, en 1977, son activité s'accroître de façon très nette. Le montant total des crédits syndiqués ayant fait l'objet d'une publicité a atteint, en 1977, environ 40 milliards de dollars contre près de 29 milliards en 1976.

Cette augmentation s'explique à la fois par une demande très soutenue de la part des emprunteurs et l'abondance des liquidités de certaines banques.

La demande a été surtout le fait des pays en voie de développement (20,2 milliards de dollars en 1977 contre 15 milliards en 1976) et des pays industrialisés (16,9 milliards de dollars en 1977 contre 11,3 milliards

en 1976). Les pays qui ont le plus emprunté sont, entre autres, le Canada, le Mexique, le Brésil, la Grande-Bretagne et l'Espagne. En revanche, la demande des pays de l'Est est restée relativement stable (2,5 à 3 milliards de dollars).

Aux disponibilités des banques nord-américaines, déjà importantes en 1976, sont venues s'ajouter, en 1977, celles des banques allemandes ainsi que des banques japonaises qui ont pratiqué une concurrence assez agressive avec l'approbation des autorités monétaires de leur pays.

Liquidités abondantes et concurrence accrue ont eu une triple conséquence.

Les marges, au cours du deuxième trimestre de 1977, ont accusé une baisse régulière qui a atteint en moyenne 1/2 point.

Les durées se sont allongées de 7 ans en moyenne à 10 ans dans de nombreux cas, voire 12 ans.

Quant aux montants, les opérations de 100 à 500 millions de dollars sont fréquentes, celles de 500 millions à 1 milliard sont presque devenues courantes. Même les crédits de 1 à 1,5 milliard de dollars ne sont plus rares (crédits au Venezuela, au Mexique, au Nigeria, à la Suède, au Royaume-Uni, au Canada).

Si l'allongement des durées semble acquis, au moins temporairement, on peut se demander si une réaction à la faiblesse des marges ne va pas rapidement se faire sentir. La syndication très difficile de récents crédits le laisse présager.

La B.N.P., sans perdre de vue les risques particuliers qu'ils comportent, a participé à un nombre non négligeable de crédits financiers interna-

tionaux. Elle a sélectionné ses participations, en donnant une priorité aux opérations d'emprunts de ses clients, à celles qui concourent à leurs efforts d'exportation ainsi qu'à celles qui sont de nature à renforcer sa propre action dans certains pays.

Les émissions obligataires internationales

A la profonde dépression qui marqua le marché euro-obligataire, en 1973 et 1974, succéda une activité très intense en 1975 et, surtout, en 1976. Le montant de 1975 (7 milliards de dollars d'émissions internationales publiques) avait déjà été largement dépassé en 1976 avec un peu plus de 12 milliards. Le marché euro-obligataire, en 1977, a d'abord connu, au cours des trois premiers trimestres, la plus forte activité de toute son histoire. Aussi, le montant des émissions de l'année aura-t-il atteint 15 milliards de dollars, soit 25 % de plus que l'année précédente.

Cette performance s'explique par plusieurs raisons. La faiblesse des investissements a amené, notamment aux U.S.A., les sociétés disposant d'un excédent de trésorerie et les banques en quête de emplois à effectuer des placements en euro-obligations. L'amortissement et les revenus provenant des emprunts antérieurs ont atteint 6 à 7 milliards de dollars en 1977 qui ont eu tendance à se réinvestir sur le même marché. Enfin, la mauvaise tenue du marché des valeurs à revenu variable a d'autant plus incité

à l'arbitrage en faveur des euro-émissions que les taux des placements à court terme ont baissé régulièrement pendant la première moitié de l'année.

L'abondance de capitaux offerts a provoqué une baisse des taux d'intérêt et a permis l'allongement de la durée des emprunts.

Cependant, le marché au cours du dernier trimestre a été fortement perturbé par la faiblesse du dollar sur le marché des changes et l'instabilité des taux d'intérêt des emprunts libellés dans cette devise. Les émissions s'en sont sensiblement trouvées ralenties.

Les remous monétaires internationaux ont eu une influence directe sur les devises utilisées.

Pour les deux grandes devises du marché, dollar américain et deutsche mark, il faut distinguer les périodes d'avant et après novembre. Avant, le dollar a prédominé. Le volume des opérations dans cette devise a été trois fois supérieur à celui des opérations libellées en deutsche mark.

En novembre et décembre, on a assisté à un renversement temporaire, le deutsche mark allant jusqu'à représenter 50 % du marché.

Mais, sur l'année entière, les positions habituelles n'ont pas été profondément modifiées : 64 % pour le dollar (63 % en 1976) et 26 % pour le deutsche mark (contre 18 % en 1976). Ces deux devises ont nettement éclipsé les autres monnaies qui ne représentent plus que 10 % du marché des émissions publiques.

Durant l'année 1977, la B.N.P. a participé à 274 émissions publiques sur 294 recensées. Elle en a dirigé ou co-dirigé 44 pour un montant total supérieur à 2,5 milliards de dollars et

s'est, de ce fait, située au 12^e rang mondial des institutions qui ont assumé la conduite de ce genre d'opérations. Cette performance est d'autant plus satisfaisante qu'elle a été réalisée dans une conjoncture où les emprunteurs français sur le marché des euro-obligations ont été peu nombreux.

Le développement des activités de la B.N.P., dans ce domaine, a résulté de l'accroissement de sa capacité de placement international ainsi que de la reconnaissance par le marché de son efficacité sur le marché secondaire, tant à Paris qu'à Singapour et à Hong Kong, où elle a récemment créé des antennes à cet effet.

Les marchés des changes sont restés relativement stables au cours du premier semestre de l'année 1977. Les deux monnaies vulnérables au cours de l'année précédente, la lire et la livre sterling, se sont redressées par la conjonction d'une aide financière internationale et de politiques économiques internes et, dans le cas de la Grande-Bretagne, grâce aux ressources tirées du pétrole de la Mer du Nord.

Dans la deuxième partie de l'année, le système monétaire international a été affecté dans son ensemble par un manque de confiance à l'égard du dollar des Etats-Unis. La dégradation de la balance commerciale américaine, la persistance des tensions inflationnistes, les incertitudes entourant la politique monétaire dans ce pays ont pesé sur les cours du dollar, d'abord en juillet, puis tout au long du dernier trimestre.

La baisse du dollar a été particulièrement accusée vis-à-vis du yen, en raison des performances commerciales de l'économie japonaise à l'Etranger : par ses interventions, la Banque Centrale du Japon a stabilisé, à la fin du mois de novembre, le yen qui avait néanmoins gagné 18 % sur le dollar depuis le début de l'année.

Le deutsche mark a continué à bénéficier de la faible inflation et des importants excédents commerciaux enregistrés en Allemagne, et s'est réévalué de 10 % vis-à-vis du dollar.

Le franc suisse a conservé, pour sa part, son rôle de monnaie-refuge et a connu une nouvelle appréciation de 19 %.

Au cours de l'année 1977, la B.N.P. a renforcé son activité sur le marché international des euro-devises à court terme, où s'est manifestée une tendance à une plus grande diversification dans les devises utilisées.

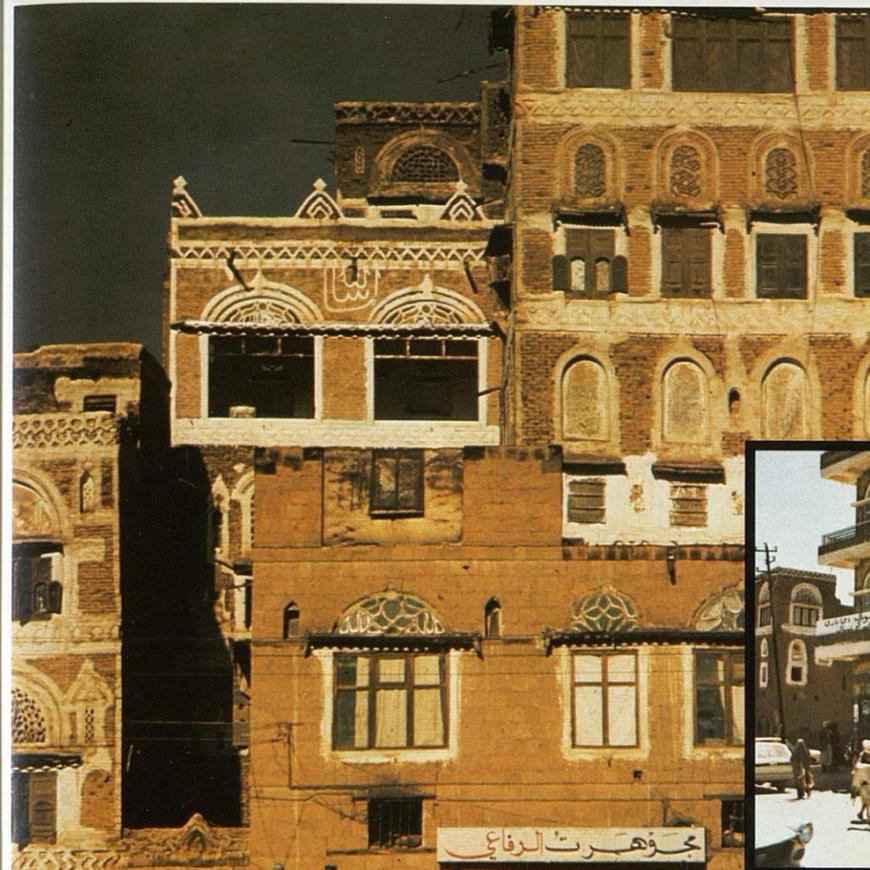
Succursale de Manama



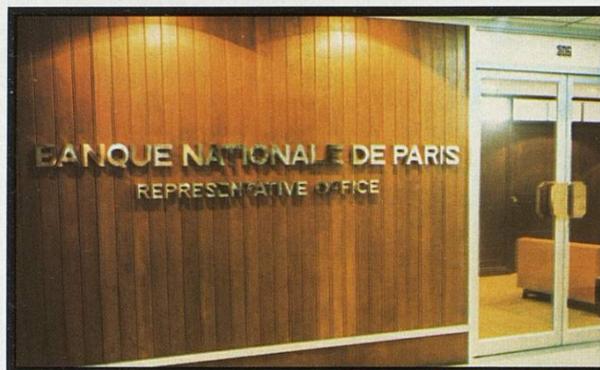
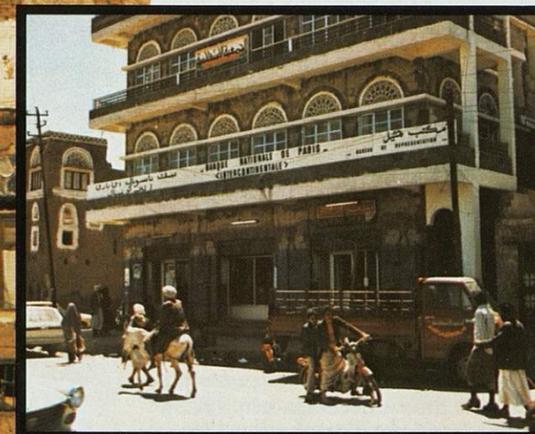
Bahrein



République Arabe du Yemen



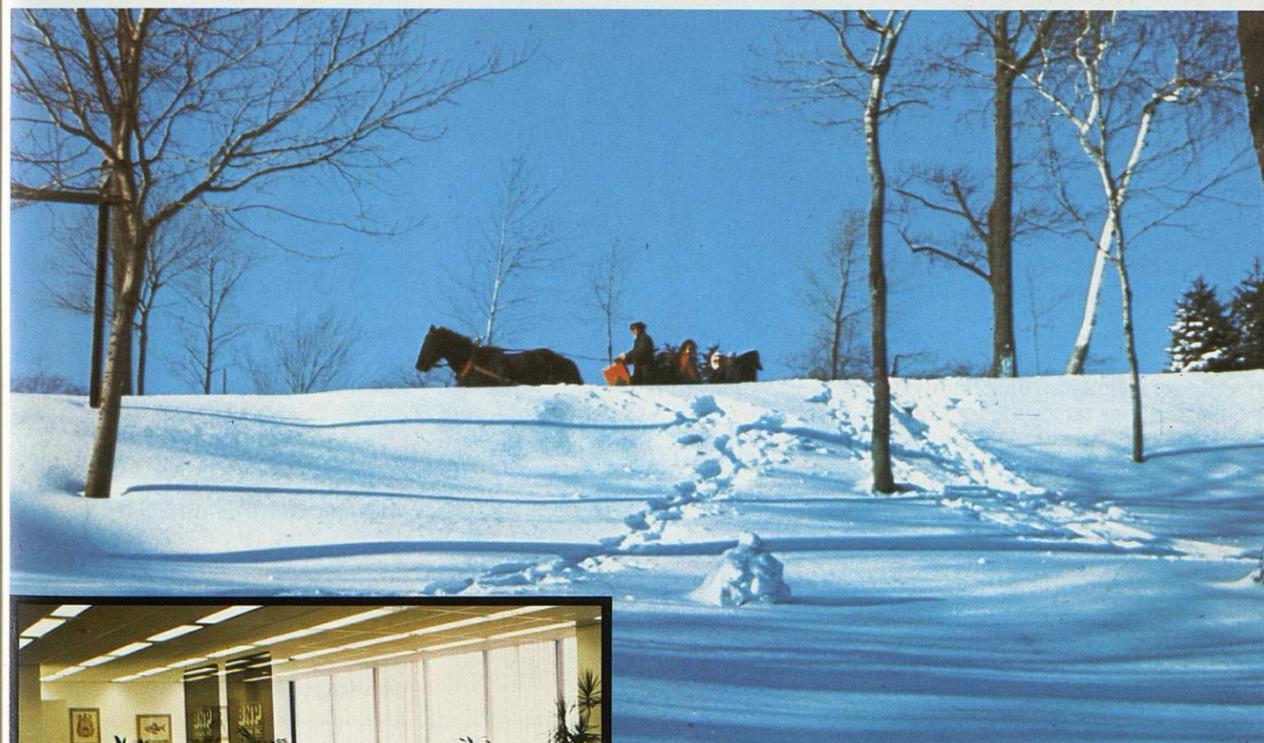
Bureau de représentation de Sana'a



Bureau de représentation de Bangkok



Thaïlande



Canada



Siège de Vancouver

La B.N.P., qui joue toujours un rôle très actif dans le financement des besoins à moyen terme sur le marché international des euro-crédits, le fait en restant fidèle à sa tradition de prudence en ce domaine et poursuit la consolidation de ses ressources à moyen terme, comme en témoignent l'émission à taux flottant de 70 millions de dollars, à 6 ans, qu'elle a effectuée à la fin de 1976 et l'émission à 5 ans de 50 millions de dollars qu'elle a effectuée le 15 juillet au taux fixe de 7 5/8%. Dans le même esprit, la B.N.P. a émis, avec un grand succès, un emprunt à taux flottant sans minimum, en février 1978, de 75 millions de dollars.

La stabilité du franc au cours des trois premiers trimestres de l'année 1977 a permis une nette détente sur le marché monétaire. La moyenne mensuelle des taux au jour le jour est revenue de 10,44% en décembre 1976 à 8,30% à la fin de septembre 1977. Le franc devait cependant s'affaiblir par rapport aux principales monnaies européennes à partir du mois d'octobre et, malgré une nette décélération de l'inflation et une amélioration de la balance commerciale, devenir plus vulnérable à l'approche des élections. Il en est résulté une remontée de la moyenne des taux au jour le jour à 9,30% en décembre.

La Banque de France est restée très présente sur le marché monétaire par des interventions au jour le jour ou par des appels d'offre ajustés au mieux aux besoins de liquidité du marché. Les adjudications de bons du Trésor se sont poursuivies toute l'année, pour totaliser 68 milliards de francs contre 40,6 milliards en 1976. Compte tenu des remboursements, le montant des bons en circulation atteignait 58 milliards de francs à la fin de décembre 1977, contre 53,9 milliards de francs un an auparavant.

Le maintien de l'encadrement du crédit et l'augmentation des ressources ont permis à la B.N.P. de conserver une situation de trésorerie très liquide et de jouer ainsi un rôle de premier plan en tant qu'établissement prêteur sur le marché monétaire.

L'effectif du personnel de recrutement métropolitain de la B.N.P. s'est pratiquement stabilisé en 1977, passant de 48 641 à 48 772.

Dans ces chiffres sont compris les agents en service dans les Sièges à l'Étranger ou détachés dans les diverses Filiales, qui n'ont donné lieu en 1977 qu'à 33 affectations supplémentaires.

Compte tenu des collaborateurs recrutés directement par les Sièges extérieurs et les Filiales reprises dans le bilan consolidé, le Groupe B.N.P. réunit, à la fin de 1977, une collectivité internationale de près de 56 000 personnes.

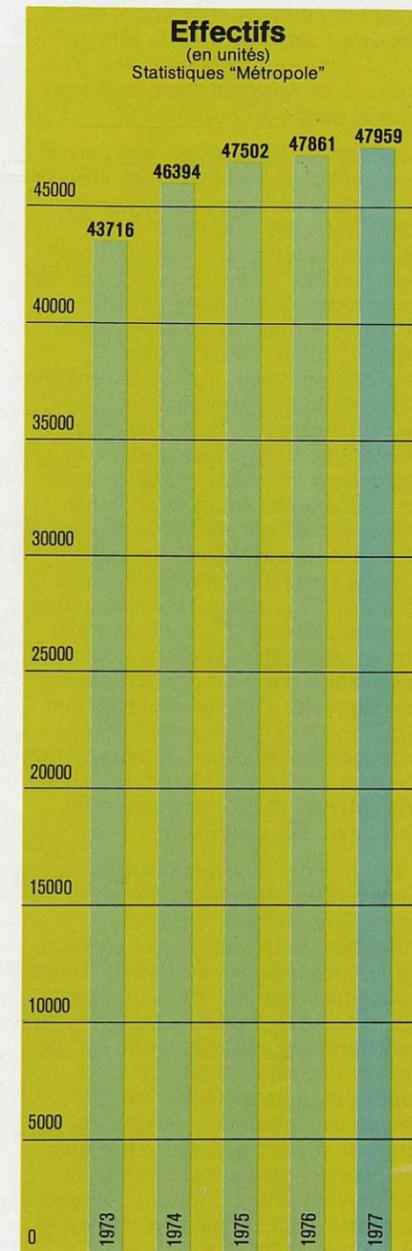
En France même, après les fortes augmentations de la période 1970-1975, et la progression plus modérée de 1976, l'effectif a augmenté, en cours d'année, de 98 personnes, faisant ressortir, compte tenu des fluctuations saisonnières, un niveau mensuel moyen de 47 747 agents, pratiquement sans changement par rapport à 1976 (47 743).

Cette stabilité est essentiellement la conséquence de l'amélioration de la productivité due au progrès de l'organisation informatique. Elle s'accompagne d'une modification sensible de la répartition du personnel entre les différents organes : les secteurs administratifs auxquels s'appliquent le plus directement les réformes entreprises ont pu transférer 198 agents aux réseaux d'exploitation, qui ont bénéficié au total d'une augmentation de près de 300 collaborateurs. Avec cet appoint, et en s'attachant eux-mêmes à perfectionner leur organisation et leurs méthodes de travail, les Sièges ont eu à faire face à une double nécessité : améliorer les relations avec la clientèle et équiper les guichets nouvellement ouverts, assurer les actions de formation exigées par les changements de méthodes et la complexité croissante de l'activité bancaire.

De ce fait - et malgré une embauche restée encore importante en raison des vides laissés par les départs - l'ancienneté moyenne a augmenté : la part du personnel ayant plus de 5 ans de présence dépasse, en 1977, 72% de l'effectif, après être tombée à 63% en 1974. Par ailleurs, la proportion des employés, qui représentait encore plus de 52% du total en 1973, s'abaisse à 47%, le pourcentage des gradés et des cadres l'emportant désormais de près de 6%.

Cette situation nouvelle a permis de modifier l'orientation et d'améliorer l'efficacité du budget de formation qui atteint près de 5% de la masse salariale. Au cours des dernières années, le nombre des débutants à former était tel que, quelles que soient l'importance des programmes d'initiation et la bonne volonté des recrues, il devenait difficile d'obtenir des résultats satisfaisants. L'an dernier encore, nous avons consacré près de 42% du budget à la première formation. En 1977, nous avons pu limiter cette proportion à 32% et augmenter par conséquent la part affectée à la promotion professionnelle et au perfectionnement.

Les enseignements organisés par le Centre de Formation de la Profession Bancaire, ainsi que par le Centre d'Études Supérieures de Banque, ont été suivis par plus de 10 000 agents préparant les examens professionnels : Certificat d'Aptitude, Brevet, Diplômes de formation supérieure. L'effort ainsi poursuivi d'année en année par notre personnel témoigne de l'intérêt de cette promotion professionnelle et justifie l'importance des moyens qui lui sont consacrés. Aux contributions financières s'ajoutent les concours apportés par nombre de collaborateurs de la Banque, qui assurent avec dé-



vouement les charges parfois lourdes des cours magistraux et des travaux pratiques.

Le contenu des programmes propres à la B.N.P. a été adapté aux besoins à satisfaire. C'est ainsi que l'amélioration, sur les lieux de travail, de la formation pratique et théorique des employés a été poursuivie par la diffusion dans tous les Sièges de supports pédagogiques nouveaux. C'est par cette méthode qu'ont été initiés aux opérations de banque les 430 bénéficiaires de contrats d'emploi prévus par la loi du 5 juillet 1977 pour faciliter la formation des jeunes par des stages dans les entreprises. C'est ainsi également que la mise en place du nouveau système comptable et l'installation des terminaux dans les Sièges ont été précédées par de nombreuses séances de préparation pratique aux nouvelles tâches.

En faveur des cadres, de nouvelles actions ont été montées, notamment dans le domaine de l'organisation et des méthodes de gestion. De nombreux collaborateurs ont participé aux séminaires de l'I.B.I.N. à Bad Homburg en Allemagne Fédérale, organisés par les banques membres de l'ABECOR pour donner à de jeunes cadres, outre un complément de connaissances techniques, une meilleure ouverture sur les activités bancaires en Europe et dans le monde.

Hors charges fiscales et sociales, la masse salariale progresse de 10,2%. La très faible augmentation des effectifs ayant une incidence négligeable, cette majoration mesure en fait l'augmentation moyenne de rémunérations provenant tant des hausses générales de salaires que des avancements individuels. Si l'on ajoute les charges

annexes - en progression de 13,5% et atteignant maintenant près de 48% des rémunérations versées - les dépenses de personnel sont en augmentation de 11,3%.

L'augmentation moyenne des rémunérations n'est du reste pas également répartie du fait des correctifs apportés aux deux extrémités de la hiérarchie des salaires : octroi à la base d'une garantie d'une rémunération minimale, qui porte le salaire minimum à F 2 395 en décembre, et limitation de la progression des rémunérations élevées. Au total, l'analyse de l'éventail des rémunérations en 1977 fait apparaître une dispersion relativement faible : les salaires de 95% du personnel ont dépassé F 32 000, 5% seulement gagnant plus de F 104 000.

A ces charges directes s'ajoute, comme les années précédentes, un important budget social, qui a atteint en 1977, sous ses diverses formes, près de 170 millions de francs répartis en trois postes principaux : aide aux familles (50,3%), participation au repas de midi (41,9%), subventions aux activités sportives et culturelles (7,8%).

Ce budget est affecté, pour l'essentiel, à des œuvres gérées par les Comités d'Etablissement et le Comité Central d'Entreprise, qui s'acquittent de cette mission avec compétence et dévouement. Pour le surplus, il permet le versement d'allocations et de participations selon des modalités établies en liaison étroite avec le C.C.E. Sur la base de l'effectif moyen de 47 747, l'ensemble de ces contributions représente plus de F 3 500 par agent.

A côté de ce budget social, la Banque a maintenu en application, aussi largement que le permettaient les limites de l'encadrement du crédit, le régime de prêts au personnel destinés essentiellement à faciliter les installa-

tions immobilières. L'encours de ces prêts s'est accru de près de 10% en 1977, les charges de bonification d'intérêt qui en résultent ayant augmenté dans la même proportion.

Les données chiffrées qui ont permis de caractériser l'évolution des effectifs et des rémunérations en 1977, et qui sont présentées dans les tableaux annexés au rapport, constituent quelques uns des "indicateurs sociaux" qui formeront, à partir du prochain exercice, le bilan social prévu par la loi du 12 juillet 1977. Ce bilan contiendra un peu plus d'une centaine d'informations "permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées, et de mesurer les changements intervenus". Une bonne part de ces chiffres sont déjà fournis de façon régulière à notre Comité Central d'Entreprise et aux Comités d'Etablissement. Nous poursuivons activement la mise en place des recensements statistiques et comptables qui nous permettront de les compléter. Dès l'an prochain par conséquent, le "bilan social" fournira le moyen de présenter un tableau plus complet et mieux ordonné des résultats obtenus, et de leur donner une plus large diffusion.

L'examen des chiffres ne suffit certes pas à rendre compte de l'ensemble des actions sociales. Celles-ci s'attachent aussi à améliorer qualitativement les relations de travail, notamment par une meilleure organisation des communications à l'intérieur de l'entreprise. Il s'agit, d'une part de donner une réponse aux préoccupations du personnel touchant les conditions de travail et l'évolution des emplois, d'autre part de fournir une meilleure connaissance des buts et des moyens des politiques et des programmes. Cette double préoccupation se retrouve dans les discussions

engagées avec les syndicats représentatifs pour préciser les règles applicables à l'exercice des droits syndicaux, quant à leurs modalités et à leurs fins, ainsi que dans les recherches poursuivies avec les instances élues pour aboutir à des méthodes de travail plus fructueuses. Elle se manifeste également au regard des lignes hiérarchiques, dont les responsabilités en la matière doivent sans doute être étendues et précisées. Dans ces deux directions, des efforts importants restent à faire pour favoriser les échanges d'informations entre les partenaires sociaux et développer la solidarité des participants à l'activité commune. Ces efforts trouveront certainement en 1978 une expression nouvelle dans les études à entreprendre pour préparer l'application de la loi du 2 janvier 1978 sur le développement de la concertation dans l'entreprise.

Evolution des effectifs du budget de formation et des rémunérations

I - EFFECTIFS DE LA B.N.P.

	1976	1977
1 - Effectif total (personnel à statut métropolitain)	48 641	48 772
dont :		
■ Effectif métropolitain de la B.N.P.	47.861	47 959
■ Effectif détaché ou affecté en France ou à l'Étranger	780	813
● personnel B.N.P. affecté dans les Succursales et Sièges étrangers	123	145
● personnel B.N.P. détaché dans les Filiales et Banques associées (reprises dans le bilan consolidé)		
France	223	228
Etranger	140	129
● personnel B.N.P. détaché dans les autres Filiales et Banques associées	294	311
2 - Répartition de l'effectif métropolitain de la B.N.P.	47 861	47 959
■ par nature d'activité		
● Sièges d'exploitation	31 733 66,3%	32 029 66,8%
● Services Centraux	16 128 33,7%	15 930 33,2%
■ par ancienneté		
● moins de 5 ans	15 863 33,1%	13 190 27,5%
● de 5 à 20 ans	21 800 45,5%	24 289 50,7%
● plus de 20 ans	10 198 21,4%	10 480 21,8%
■ par sexe		
● Hommes	23 730 49,6%	23 888 49,8%
● Femmes	24 131 50,4%	24 071 50,2%
■ par catégorie hiérarchique		
● Employés	23 028 48,1%	22 595 47,1%
● Gradés	20 032 41,9%	20 455 42,7%
● Cadres	4 801 10,0%	4 909 10,2%

3 - Mouvements de l'effectif métropolitain

	1976	1977
Entrées		
■ Embauches	1 916	1 830
■ Retours (service militaire, maternité, maladies, etc.)	1 061	1 010
Total	2 977	2 840
Sorties		
■ Sorties définitives :		
● Retraites et décès	478	662
● Démissions et divers	834	862
Sous-total	1 312	1 524
■ Interruptions provisoires sans solde (service militaire, maternité, maladies, etc.)	1 305	1 218
Total	2 617	2 742
Ecart (*)	+ 360	+ 98

(*) Augmentation nette de l'effectif par rapport à l'année précédente

II - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

	1976	1977
■ Dépenses de formation professionnelle continue :		
● en francs	117 162 300	125 272 800
● en pourcentage de la masse salariale	4,77%	4,63%
■ Répartition suivant la nomenclature prévue par la loi sur la formation professionnelle continue (1) :		
● stages d'adaptation	42%	32%
● stages de promotion professionnelle	28%	35%
● stages de perfectionnement	30%	33%

(1) Loi 71-575 du 16 juillet 1971. Articles L. 900-1 et suivants du Code du Travail.

III-MASSE SALARIALE ET RÉMUNÉRATIONS

1-Evolution de la masse salariale

(en milliers de francs)	Exercice 1976	Exercice 1977	% de variation
Rémunérations versées	2 410 942	2 657 889	+ 10,2
(dont rémunérations conventionnelles)	(2 227 783)	(2 491 024)	(+ 11,8)
Charges annexes	1 119 897	1 270 741	+ 13,5
Total	3 530 839	3 928 630	+ 11,3
Rapport des charges aux rémunérations	46,45 %	47,81 %	

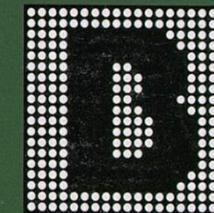
2-Eventail des rémunérations brutes en 1977

(salariés à temps complet).

95 % du personnel a gagné en 1977 plus de F 32 250 soit F 2 687 par mois
75 % du personnel a gagné en 1977 plus de F 39 200 soit F 3 267 par mois
50 % du personnel a gagné en 1977 plus de F 47 450 soit F 3 950 par mois
25 % du personnel a gagné en 1977 plus de F 61 300 soit F 5 108 par mois
5 % du personnel a gagné en 1977 plus de F 103 850 soit F 8 654 par mois

3-Budget social

	1976		1977	
	en francs	%	en francs	%
Aide sociale aux familles	75 242 000	50,1	85 048 000	50,3
(dont colonies de vacances)	(15 700 000)		(18 848 000)	
Participation aux frais de repas de midi	62 334 000	41,5	70 737 000	41,9
Participation aux loisirs	12 644 000	8,4	13 148 000	7,8
Total	150 220 000	100	168 933 000	100
Montant moyen par agent	3 150		3 540	



Résultats de la B.N.P.

Les résultats de l'exercice 1977 s'élèvent à 290,2 millions de francs contre 250 millions l'exercice précédent - abstraction faite, au titre de 1976, de 315 millions de provisions constituées antérieurement.

(en millions de francs)	1975	1976	1977
Compte d'exploitation générale :			
● Bénéfice d'exploitation	497,7	530,6	455,0
Compte de pertes et profits :			
● Bénéfice de l'exercice	210,0	250,0	290,2
pour mémoire :			
● Provisions antérieurement constituées et devenues disponibles	-	315,0	-

A) Compte d'exploitation générale

La diminution du bénéfice d'exploitation de - 75,6 millions de francs par rapport à l'exercice 1976 (- 14,2%) est la résultante :

- d'une réduction du bénéfice d'exploitation de nos Sièges en métropole de - 121,9 millions soit - 25,9% ;
- d'une amélioration du bénéfice d'exploitation de nos Sièges hors métropole (+ 46,3 millions soit + 77,9%).

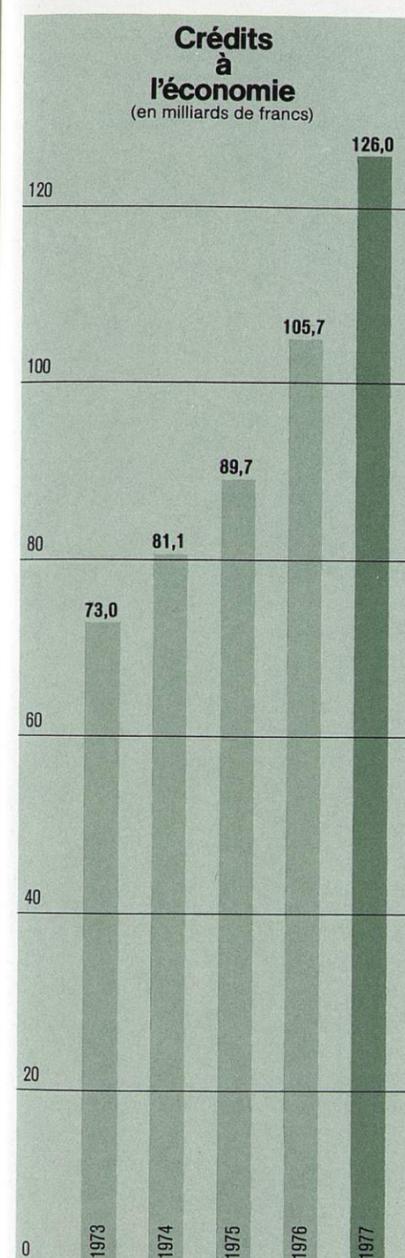
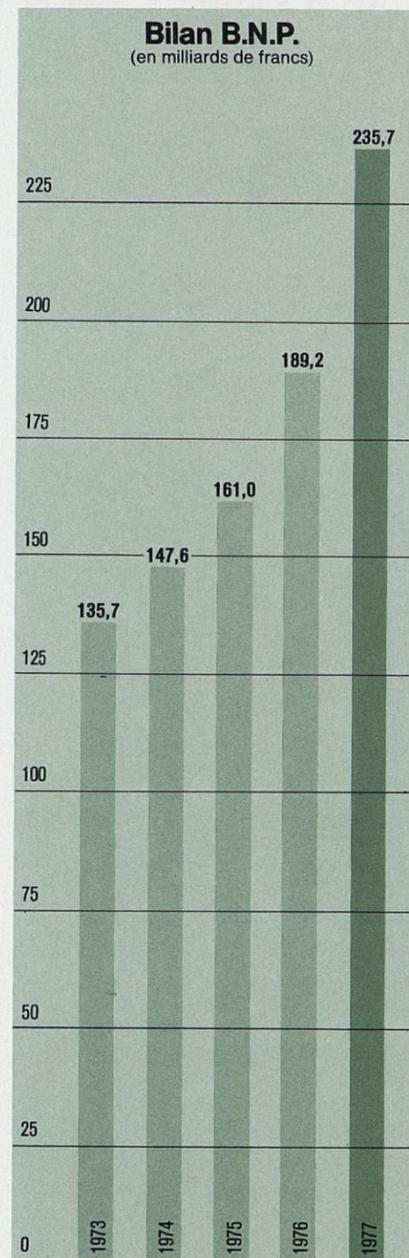
■ Métropole

La baisse du bénéfice d'exploitation est la résultante de deux évolutions :

- une augmentation du résultat avant amortissements et provisions de + 148,6 millions conséquence d'une progression du produit net bancaire de + 813,1 millions (+ 13%) et d'un accroissement moins important en valeur absolue des charges d'exploitation de + 664,5 millions (+ 12,9%) ;
- une augmentation des amortissements et des dotations nettes aux comptes de provisions de + 270,5 millions.

L'évolution favorable du produit net bancaire (+ 13%) est liée à une augmentation des produits (+ 2 159 millions, + 16%) et des charges (+ 1 345,9 millions, + 18,5%). Cette évolution se caractérise par :

- un accroissement de + 13,8% de la moyenne de nos emplois "clientèle" en francs et de + 12,8% de la moyenne de nos ressources "clientèle" en francs ;
- une amélioration des produits nets des opérations de trésorerie au sens large (banques et autres entreprises admises au marché monétaire, Opérations de trésorerie) + 159,7 millions, (+ 32,5%) alors que le taux moyen annuel du marché monétaire passait de 8,56% en 1976 à 9,07% en 1977.



Les autres charges nettes d'exploitation qui progressent de + 664,5 millions (+ 12,90%) sont constituées pour l'essentiel par les frais de personnel qui, avec 3 900,5 millions sont en augmentation de + 11% tandis que les autres charges progressent en moyenne de + 20% environ.

Enfin, les amortissements et provisions s'accroissent en balance de + 270,5 millions.

■ Hors métropole

Le bénéfice d'exploitation ressort à 105,7 millions contre 59,4 millions en 1976.

Cette amélioration est plus sensible encore chez les Sièges de l'Étranger qui doublent leurs bénéfices alors que celui de nos sièges situés dans les départements et territoires d'outre-mer s'accroît de plus du quart.

■ Ensemble des réseaux

Pour l'ensemble de la B.N.P., les divers éléments concourant à la formation du bénéfice d'exploitation ont évolué de la manière suivante :

- les produits bancaires avec 17 124,8 millions progressent de + 16,1% ;
- les frais bancaires de 9 662,8 millions progressent plus rapidement que les produits (+ 18,5%) ;
- le produit net bancaire (produits bancaires sous déduction des frais bancaires) s'élève à 7 462 millions en progression de + 13,1% contre + 13,8% l'exercice précédent.

A ce montant de	7 462 millions
s'ajoutent :	
- le revenu du portefeuille titres	136,9 millions
- les produits accessoires	4,3 millions

desquels il convient de déduire les intérêts sur emprunts obligataires - 162,1 millions
contre 138,7 l'exercice précédent.

d) sur le montant total de ces produits	7 441,1 millions
en augmentation de + 13%, viennent s'imputer les charges d'exploitation	6 051,5 millions

faisant ressortir un bénéfice d'exploitation de 1 389,6 millions
avant dotation aux comptes d'amortissements et de provisions, en progression de + 14% par rapport à 1976.

Les charges d'exploitation, en augmentation de + 12,7%, comprennent :

- les frais de personnel 4 073,8
- les impôts et taxes 506,1
- les travaux, fournitures et services extérieurs ainsi que les autres charges d'exploitation 1 471,6

e) la dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements fiscaux s'élève à	- 165,9 millions
contre 142,4 millions l'exercice précédent.	
f) l'excédent des provisions constituées sur les provisions reprises ressort à	- 768,7 millions
contre 545,8 millions en 1976.	
g) le bénéfice d'exploitation ressort donc à	455,0 millions
en diminution de - 14,2% par rapport à 1976.	

B) Compte de pertes et profits

Au bénéfice d'exploitation de	455,0 millions
viennent s'ajouter:	
- des profits sur exercices antérieurs	9,6 millions
- des profits exceptionnels	100,5 millions
- des reprises de provisions utilisées	91,7 millions
pour former un total de	656,8 millions

Il est rappelé que les profits sur exercices antérieurs sont constitués par des rentrées sur créances amorties et des régularisations de produits concernant les exercices passés, alors que les profits exceptionnels représentent les bénéfices et les plus-values à court terme ou à long terme réalisés sur la cession d'éléments de l'actif immobilisé. En outre, a été inscrit pour la première fois dans les profits exceptionnels le montant des crédits d'impôts.

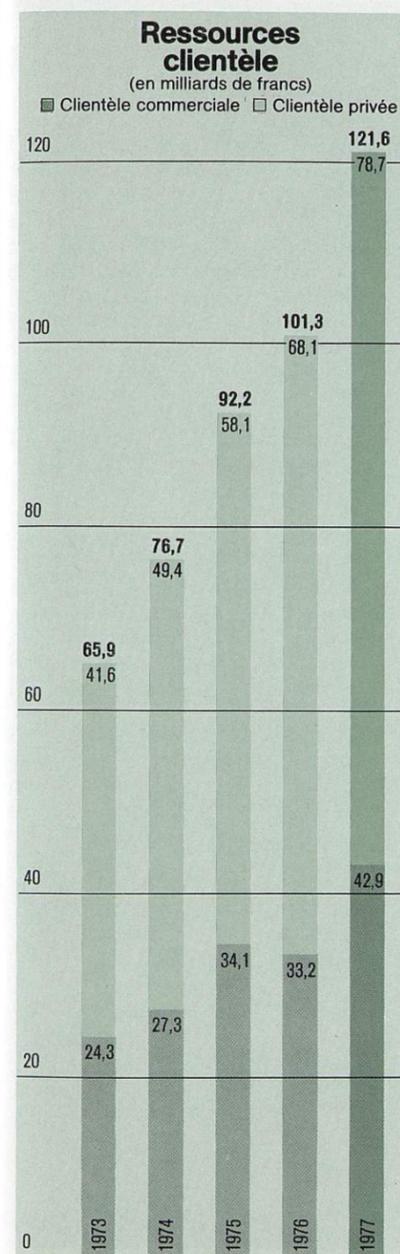
Les reprises de provisions utilisées comprennent:

- la provision pour investissements de 40,7 millions constituée en 1972 et libérée en vue de son affectation à une réserve spéciale conformément à la réglementation sur l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise;
- la provision de 51 millions représentant la participation des salariés constituée au titre de l'exercice 1976 et libérée à la fin du présent exercice.

Au débit du compte de pertes et profits viennent s'inscrire:

- la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice 1976

50,7 millions



- les pertes sur exercices antérieurs	16,5 millions
il s'agit de régularisations de frais généraux concernant les exercices antérieurs;	
- les dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	51,1 millions
Il s'agit, à concurrence de 26,1 millions, de la provision pour investissement de l'exercice 1976. Le surplus, soit 25 millions est relatif à la participation des salariés au titre du présent exercice qui sera réglée en 1978.	
- les pertes exceptionnelles	31,3 millions
constituées par des pertes ou des moins-values à long terme et à court terme sur cession d'actifs immobilisés;	
- l'impôt sur les bénéfices	217,0 millions
Sur ce montant sera prélevée la provision correspondant à l'incidence des résultats déficitaires des G.I.E. AIRBUS-BAIL et AIRBAIL-CORÉE auxquels notre établissement participe.	
L'ensemble des écritures enregistrées au débit du compte de pertes et profits s'élève à	366,6 millions
faisant ressortir un bénéfice de	290,2 millions
Total au débit du compte de pertes et profits	656,8 millions

Proposition de répartition

Sur le bénéfice de	F 290 216 652,04
sont imputées les sommes nécessaires pour servir aux 419 936 parts de la B.N.C.I. et aux 319 996 parts du C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3% sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour la B.N.C.I. et F 22,53 pour le C.N.E.P.) à raison de:	
- F 0,3762 brut par titre pour la B.N.C.I.	F 157 979,92
- F 0,6759 brut par titre pour le C.N.E.P.	F 216 285,30
Le solde disponible ressort à	F 289 842 386,82
auquel s'ajoute le report antérieur de	F 12 882 205,57
pour former un total de	F 302 724 592,39
que, conformément aux dispositions de nos statuts, nous proposons de répartir ainsi:	
- Réserve légale (plafonnée à 10% du capital)	F 9 259 250,00
- Réserves	F 180 740 750,00

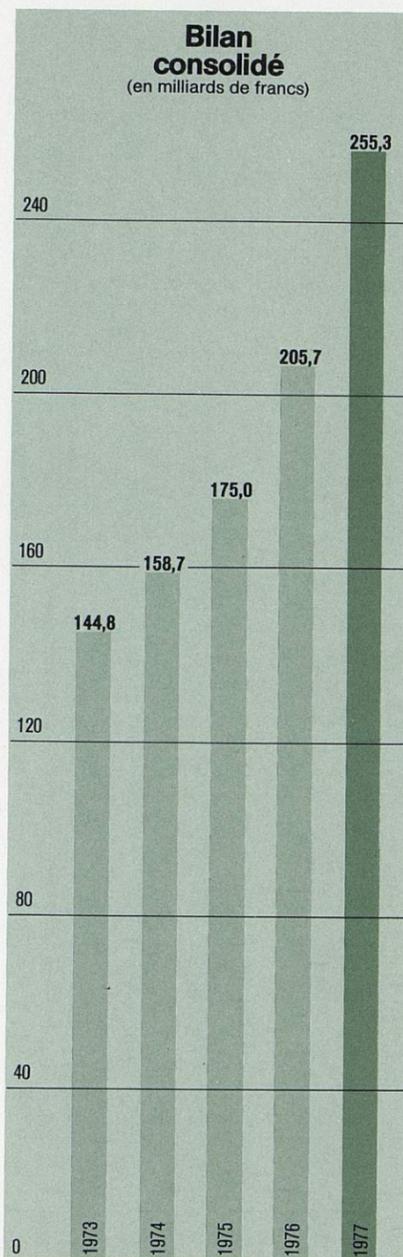
l'ensemble des réserves s'établissant ainsi à 1 490 000 000 de francs.

- Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison de F 0,7488 par titre pour la B.N.C.I. et de F 1,3241 par titre pour le C.N.E.P.	F 738 154,78
- Attribution aux actionnaires	F 97 777 762,50
soit un dividende de F 16,50 auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 8,25 (l'ensemble assurant à chaque action un revenu global de F 24,75).	
	F 288 515 917,28
- le surplus étant reporté à nouveau	F 14 208 675,11
	F 302 724 592,39

Augmentation de capital - Actionnariat

Sur proposition du Conseil d'Administration, le Collège représentant les actionnaires et exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale en vertu de l'article 5 de la loi du 4 janvier 1973, a décidé au cours de la réunion du 31 mai 1977 de porter le capital social de F 500 000 000 à 592 592 500 par l'incorporation d'une somme de F 92 592 500 prélevée sur les réserves et la création de 925 925 actions nouvelles de F 100 de nominal, entièrement libérées, à attribuer gratuitement à raison de 5 actions nouvelles pour 27 actions anciennes, aux actionnaires ou aux cessionnaires de leurs droits.

Après réalisation de cette augmentation de capital et distribution gratuite par l'Etat, au cours de l'exercice 1977, de 28 757 titres, en application de la loi du 4 janvier 1973 et du décret du 4 juillet 1973 relatifs à l'actionnariat du personnel, le nombre total d'actions détenues par des actionnaires autres que l'Etat s'élève à 475 137. Cette part représente 8,02 % du capital de la Banque.



Résultats consolidés du Groupe B.N.P.

Les comptes d'exploitation et de pertes et profits consolidés du Groupe B.N.P. ont été établis, comme en 1976, en éliminant les produits et charges réciproques enregistrés initialement chez la B.N.P. et dans les filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale. En outre, notre part dans le résultat des sociétés mises en équivalence est désormais incluse dans le résultat consolidé.

Le bénéfice d'exploitation consolidé de l'année s'établit à 619 millions de francs et est supérieur de + 164 millions de francs (soit + 36 %) à celui de la B.N.P.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un montant total d'impôt sur les bénéfices de 307 millions de francs contre 373 millions de francs l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 406 millions de francs, soit 116 millions de francs de plus (+ 40 %) que celui de la B.N.P.

Bilan de la B.N.P.

Le bilan de la B.N.P. au 31 décembre 1977 s'élève à 235 727 millions de francs contre 189 242 millions à la clôture de l'exercice précédent, soit une progression de 24,6 %.

Les principaux postes du bilan ont évolué de la manière suivante :

■ Actif

a) Concours à la clientèle

Les concours à la clientèle "Portefeuille" s'élèvent à 89 618 millions de francs et les crédits à la clientèle "Comptes débiteurs" à 18 274 millions de francs.

A l'ensemble des concours figurant à l'actif du bilan pour 107 892 millions de francs, il convient d'ajouter les crédits refinancés figurant au hors-bilan pour 18 137 millions de francs. Au total, l'ensemble des crédits à la clientèle s'élève à 126 029 millions de francs.

b) Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux

L'ensemble de ces comptes forme un total de 7 320 millions de francs en légère diminution par rapport à l'exercice précédent.

c) Banques et ENBAMM

Alors que les comptes à vue qui s'élèvent à 3 051 millions de francs, sont en légère diminution, les comptes à terme atteignent 49 351 millions de francs.

d) Comptes d'investissements

Le Portefeuille titres, après amortissements et provisions, revient de 1 257 millions de francs à 907 millions de

francs, soit une baisse de 27,8 % essentiellement due à la cession d'obligations à moins de 7 ans admises dans le portefeuille minimum de créances à moyen terme qui ne s'élève plus qu'à 56 millions de francs contre 450 millions de francs à la fin de l'exercice 1976.

Les provisions pour dépréciation du Portefeuille titres ont été déterminées dans les mêmes conditions que pour l'exercice précédent.

Le montant des provisions pour dépréciation des titres de placement a été de 6,2 millions de francs en 1977 contre 20,9 millions de francs en 1976. Toutefois il a été tenu compte pour le calcul des provisions concernant les titres de filiales et participations consolidées des plus-values potentielles pouvant apparaître à la suite de la réévaluation des actifs immobilisés.

Les titres de filiales et participations qui s'élèvent à 1 005 millions de francs, en augmentation de 15 %, ont fait l'objet de provisions à concurrence de 13,1 millions de francs contre 14,9 millions de francs.

Le poste "Immobilisations" s'élève à 664 millions de francs contre 630 millions pour l'exercice précédent. Cet accroissement de 34 millions de francs correspond au montant total des dépenses d'investissement de l'exercice après déduction des cessions déterminées au prix d'achat et des amortissements fiscaux autorisés.

e) Autres comptes

Les autres comptes d'actif s'élèvent à 65 536 millions de francs. La progression résulte essentiellement de l'augmentation des bons du Trésor et valeurs reçues en pension qui passent de 27 125 millions à 46 927 millions de francs.

■ Passif

a) Dépôts de la clientèle

L'ensemble des dépôts de la clientèle - y compris les bons de caisse - s'établit à 121 624 millions de francs.

Les comptes d'entreprises avec 42 860 millions de francs progressent aussi bien en comptes à vue qu'en comptes à échéance.

L'ensemble des comptes de particuliers atteint 51 911 millions de francs et progresse moins rapidement.

Les bons de caisse s'élèvent à 26 853 millions de francs.

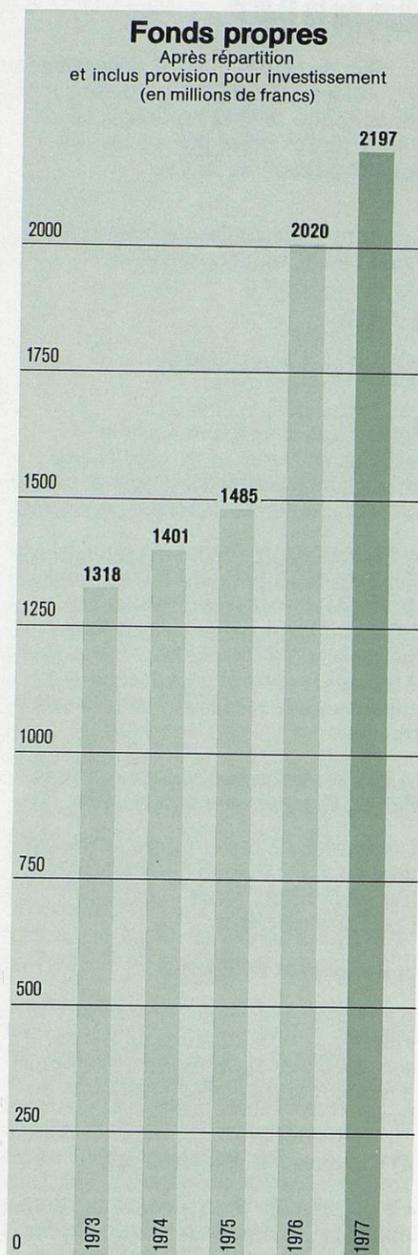
b) Dépôts des banques

Le montant des dépôts des banques à vue et à terme atteint 67 662 millions de francs. La progression est beaucoup plus sensible pour les dépôts à terme que pour les dépôts à vue.

c) Autres comptes

Les autres comptes du passif, exclus les capitaux permanents et la provision pour investissements, s'élèvent à 43 616 millions de francs.

L'essentiel de cette augmentation provient du poste "Comptes de régularisation, provisions et divers" qui passe de 25 978 millions de francs à 33 098 millions. La progression des comptes de régularisation résulte en particulier de l'augmentation des comptes enregistrant les effets reçus de la clientèle pour encaissement. De même ont été retenus à ce niveau les emprunts obligataires en devises.



d) Capitaux permanents et provision pour investissements

Avant répartition, les capitaux permanents, y compris la provision pour investissements des exercices antérieurs et le bénéfice de l'exercice, s'établissent à 2 824 millions de francs contre 2 576 millions de francs à la fin de 1976, en augmentation de 9,6%.

Contrairement aux exercices précédents, nous n'avons pas mis au rang des capitaux permanents les obligations en devises à moyen terme qui répondent à des besoins particuliers et dont le produit est utilisé à la réalisation d'opérations spécifiques.

Cette progression de 248 millions de francs des capitaux permanents résulte d'une augmentation des fonds propres de 289 millions et, en sens inverse, d'une diminution du montant des emprunts à moyen et long terme en francs de 26 millions, correspondant aux amortissements de l'exercice, et du montant de la provision pour investissements de 15 millions. La provision pour investissements au 31 décembre 1977 s'accroît de la provision de 26 millions de francs relative à l'exercice 1976 mais diminue de 41 millions de francs à la suite de l'affectation aux réserves de la provision pour investissements relative à l'exercice 1971 enregistrée dans les comptes de l'exercice 1972.

Les fonds propres s'élèvent à 2 196 millions de francs. Ils sont constitués par :

- le capital porté de F 500 000 000 à F 592 592 000 à la suite de la décision du Collège du 31 mai 1977, par incorporation d'une somme de F 92 592 500 prélevée sur les réserves et la création de 925 925 actions nouvelles de F 100 de nominal entièrement libérées, attribuées gratuitement aux actionnaires ou

cessionnaires de leurs droits, à raison de 5 actions nouvelles pour 27 anciennes;

- le montant des réserves et du report à nouveau avant répartition de 1 313 millions de francs;

- les résultats de l'exercice de 290 millions de francs.

Après rémunération des porteurs de parts et attribution aux actionnaires, le montant des capitaux permanents s'élève à 2 725 millions de francs contre 2 574 millions en 1976 :

- Fonds propres, capital, réserves, report à nouveau 2 097

- Provision pour investissements 100

- Emprunts en francs à moyen et long terme 528

Bilan consolidé du Groupe B.N.P.

Ce bilan a été établi dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent. En outre, notre part dans le résultat des sociétés mises en équivalence est désormais incluse dans le résultat consolidé.

Les Filiales suivantes sont venues s'ajouter à celles qui avaient déjà été prises en considération : Natio-Location et B.C.I.-Mer Rouge (Succursale de la B.N.C.I. (O.I.) transformée en Filiale).

Ont été retirées de la consolidation, en raison du total de leur bilan qui n'atteint pas 10 millions de francs : Simcana, Vendôme Gestion et Epargne Gestion.

Le bilan consolidé totalise 255 milliards de francs, en progression de + 24% par rapport à 1976. Ce montant est supérieur de + 8% au total du bilan de la B.N.P.

L'ensemble des dépôts "clientèle", qui s'élèvent à 131 411 millions de francs, est supérieur de 8% aux dépôts "clientèle" de la seule B.N.P.

D'autre part, avant répartition, les capitaux permanents s'établissent à 3 931 millions de francs, soit un montant supérieur de 1 107 millions de francs aux capitaux permanents dont dispose la seule B.N.P., les obligations en devises à moyen terme qui répondent à des besoins particuliers n'ont plus été considérées, cette année, comme capitaux permanents.

Sont donc retenus comme capitaux permanents du Groupe :

- le capital de la B.N.P.	593 millions
- les réserves, report à nouveau et plus-values de consolidation	1 762 millions
- la provision pour investissements .	100 millions
- le bénéfice consolidé de l'exercice	406 millions
- les intérêts hors-groupe	230 millions
- les obligations en francs	840 millions
	3 931 millions

**Bilan définitif
au
31 décembre 1977**

Actif	31 décembre 1977
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	7 320 168 297,43
Banques et ENBAMM :	
- Comptes à vue	3 051 276 773,10
- Comptes et prêts à échéance	49 350 927 741,09
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	46 927 567 428,31
Crédits à la clientèle - Portefeuille :	
- Crédits à court terme	41 807 849 168,06
- Crédits à moyen terme	24 640 235 830,88
- Crédits à long terme	23 170 179 375,96
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	18 274 058 163,63
Comptes de régularisation et divers	12 111 298 989,68
Débiteurs divers	347 991 298,52
Débiteurs par acceptations	5 533 859 823,05
Comptes d'opérations sur titres	615 704 071,67
Titres de placement :	
- Fonds d'Etat, bons et obligations	430 978 301,79
- Autres titres de placement	476 237 567,67
Titres de Filiales et participations	1 005 130 061,07
Immobilisations	663 658 864,51
	235 727 121 756,42

Hors-bilan

Valeurs données en pension ou vendues ferme	18 187 409 000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	30 955 991 000,00
Ouvertures de crédits confirmés	15 070 084 000,00
Engagements de crédit-bail immobilier	944 332 000,00
Engagements de crédit-bail mobilier	19 278 000,00
Autres engagements	7 816 290 000,00

Passif	avant répartition	après répartition
Instituts d'émission, Banques et ENBAMM :		
- Comptes à vue	11 140 344 141,24	11 140 344 141,24
- Comptes et emprunts à échéance	56 521 577 173,06	56 521 577 173,06
Comptes d'entreprises et divers :		
- Comptes à vue	27 636 705 288,60	27 636 705 288,60
- Comptes à échéance	15 222 621 163,07	15 222 621 163,07
Comptes de particuliers :		
- Comptes à vue	21 091 908 953,98	21 091 908 953,98
- Comptes à échéance	5 434 672 261,69	5 434 672 261,69
- Comptes d'épargne à régime spécial	25 385 539 796,10	25 385 539 796,10
Bons de caisse	26 853 332 473,89	26 853 332 473,89
Comptes de régularisation, provisions et divers	33 098 369 492,33	33 098 369 492,33
Créditeurs divers	3 137 632 541,38	3 235 410 303,88
Acceptations à payer	5 533 859 823,05	5 533 859 823,05
Comptes d'opérations sur titres	397 556 938,42	398 669 358,42
Obligations { en devises à moyen terme	1 448 493 000,00	1 448 493 000,00
{ en francs à long terme	528 487 805,00	528 487 805,00
Provision pour investissement	100 329 547,00	100 329 547,00
Capital	592 592 500,00	592 592 500,00
Réserves	1 300 000 000,00	1 490 000 000,00
Report à nouveau	12 882 205,57	14 208 675,11
Résultats	290 216 652,04	—
	235 727 121 756,42	235 727 121 756,42

Comptes de résultats

Compte d'exploitation générale

Débit	1977
Frais bancaires	9 662 835 969,09
Détail des frais bancaires :	
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire	2 979 873 524,63
Charges de trésorerie	1 053 355 494,95
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	5 409 667 221,03
Autres charges bancaires	219 939 728,48
Frais de personnel	4 073 774 563,95
Impôts et taxes	506 089 597,16
Travaux, fournitures et services extérieurs	803 052 662,32
Détail des Travaux, Fournitures et Services extérieurs :	
Crédit-bail mobilier : loyers payés	7 974 017,00
Crédit-bail immobilier : loyers payés	97 025 781,00
Autres Travaux, Fournitures et Services extérieurs	698 052 864,32
Autres charges d'exploitation	668 564 759,66
Intérêts sur emprunts obligataires	162 064 811,00
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	165 901 306,28
Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises	768 685 039,51
Bénéfice d'exploitation	455 002 310,66
Total	17 265 971 019,63

Compte de pertes et profits

Débit	1977
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	50 674 668,14
Pertes sur exercices antérieurs	16 526 680,17
Pertes exceptionnelles	31 315 707,15
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	51 096 461,00
Impôts sur les bénéfices	217 000 000,00
Bénéfice de l'exercice	290 216 652,04
Total	656 830 168,50

Crédit	1977
Produits bancaires	17 124 778 684,71
Détail des produits bancaires :	
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	2 316 655 971,58
Produits des opérations de trésorerie	2 300 355 479,81
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	7 185 587 875,73
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	4 204 282 265,11
Autres produits bancaires	1 117 897 092,48
Revenus du portefeuille-titres	136 897 836,37
Produits accessoires	4 294 498,55
Total	17 265 971 019,63

Crédit	1977
Bénéfice d'exploitation	455 002 310,66
Profits sur exercices antérieurs	9 625 197,16
Profits exceptionnels	100 506 612,68
Reprise de provisions utilisées (Provisions pour R.S.P. et investissements libérées)	91 696 048,00
Total	656 830 168,50

Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés commerciales)

Nature des indications	1973
I - Situation financière en fin d'exercice	
a) Capital social	500 000 000
b) Nombre d'actions émises	5 000 000
c) Nombre de parts au 31/12:	
- ex-B.N.C.I.	508 344
- ex-C.N.E.P.	387 364
d) Nombre d'obligations convertibles en actions	-
II - Résultat global des opérations effectives	
a) Chiffre d'affaires hors taxes	8 989 393 221
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	786 793 886
c) Impôts sur les bénéfices	242 447 028
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	170 981 345
e) Montant des bénéfices distribués	71 996 615
III - Résultat des opérations réduit à une seule action	
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	108,87
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	34,20
c) Dividende versé à chaque action ⁽¹⁾	11,92
IV - Personnel	
a) Nombre de salariés	45 653
b) Montant de la masse salariale	1 433 696 059
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales, etc.)	600 325 558

(1) Le capital a été porté le 1^{er} juin 1977 de 500 000 000 F à 592 592 500 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions à raison de 5 pour 27, le dividende versé à chaque action pour les exercices 1973, 1974 et 1975 a été aménagé en conséquence.

	1974	1975	1976	1977
	500 000 000	500 000 000	500 000 000	592 592 500 ⁽¹⁾
	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 925 925
	486 242	464 140	442 038	419 936
	370 522	353 680	336 838	319 996
	-	-	-	-
	13 757 529 576	12 999 416 188	14 755 278 601	17 139 988 471
	691 749 819	1 222 413 231	1 218 826 613	1 389 588 656
	121 000 000	288 000 000	284 000 000	217 000 000
	135 365 531	210 015 854	565 014 250	290 216 652
	71 938 066	89 529 517	1 170 969	98 890 182
	114,15	186,88	186,96	187,87
	27,07	42,00	113,00	48,97
	11,92	14,90	-	16,50
	48 560	49 944	50 303	50 463
	1 811 216 228	2 173 576 052	2 562 281 815	2 825 611 479
	760 751 064	927 659 563	1 099 755 336	1 248 163 085

Renseignements concernant les Filiales et les Participations au 31 décembre 1977

(Articles 247 et 295 du Décret sur les Sociétés commerciales)

	Capital		Réserves	
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication				
1) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)				
● Banque Nationale de Paris (Ireland) Ltd	£IR	1 000 000	£IR	0
● French American Banking Corporation (F.A.B.C.)	\$	20 000 000	\$	18 000 000
● Natio Equipement		77 500 000		147 501
● Société Financière Auxiliaire (S.F.A.)		20 000 000		23 481
● Compagnie d'Investissements de Paris (C.I.P.)		20 000 000		25 633 807
● French Bank of California (F.B.C.)	\$	8 000 000	\$	2 581 248
● Banque Nationale de Paris Limited (Londres)	£	10 000 000	£	8 366 629
● Banque pour l'Expansion Industrielle (BANEXI Groupe)		70 000 000		41 631 522
● Natiocrédibail		50 000 000		100 300
● Banque Nationale de Paris Intercontinentale (B.N.P. "I.")		59 233 200		61 500 000
● Banque pour le Commerce International (B.P.C.I.)	FS	20 000 000	FS	32 600 000
● Pan Asian Finance Corporation Ltd	\$HGK	20 000 000	\$HGK	0
2) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
● Banque du Caire et de Paris ⁽¹⁾	\$	10 000 000		
● Europea de Financiacion Inversion y Promiccion S.A. (EUROFIP)	PTA	400 000 000	PTA	66 422 575
● Compagnie Financière France-Afrique (COFIFA)		19 498 575		45 451 934
● Banque Commerciale SA Luxembourg	FLUX	300 000 000	FLUX	72 500 000
● Ordinabail		20 000 000		192 234
● Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer (S.F.O.M.)	FS	55 000 000	FS	7 980 000
● Société Nouvelle Immobilière du Château Royal (S.N.I.C.R.)	FCFP	492 900 000	FCFP	59 315
● Australian European Finance Corporation Ltd (A.E.F.C.) ⁽²⁾	SA	7 000 000	SA	2 100 000
● Natiobail		235 000 000		2 243 656
● Banco del Atlantico	\$MEX	236 197 400	\$MEX	92 533 525
● S.F.E. Luxembourg	FS	202 500 000	FS	44 700 000
● Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie Océan Indien (B.N.C.I. "O.I.")		25 000 000		69 781 666
● Union Méditerranéenne de Banques		80 000 000		0
● Compagnie pour le Développement de l'Hôtellerie et du Tourisme (CODETOUR)		60 000 000		754 700
● Banque pour l'Industrie Française (B.I.F.)		50 000 000		46 900 000

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

1) Filiales non reprises au § A

- a) Filiales Françaises (ensemble)
- b) Filiales Etrangères (ensemble)

2) Participations non reprises au § A

- a) Dans les sociétés Françaises
- b) Dans les sociétés Etrangères

Quote-part du capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la Société (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice (FF)
100,00	9 762 050			£IR 3 147 869	£IR 131 810	
100,00	120 953 884	433 031 275	691 945	\$ 45 746 555	\$ 6 440 000	7 086 525
99,99	77 499 200	232 818 474	609 496 557	298 380 933	3 734 195	2 499 965
99,99	14 336 943	661 319 141		15 051 085	2 476 298	
99,98	28 697 233			1 298 765	Perte 715 871	
99,94	49 753 605	42 345 000		\$ 6 030 232	\$ 509 569	
97,00	107 827 145	644 876 146	1	£ 51 405 451	£ 3 306 963	6 191 389
89,99	65 713 868	1 150 820 000		66 437 008	Perte 6 368 713	
79,99	39 996 500	16 899 000	179 734 000	8 067 536	4 409 428	1 399 755
60,45	58 386 290	997 556		123 104 292	14 304 684	3 563 115
60,26	19 570 418	87 747 000		FS 46 019 040	FS 7 087 842	1 847 133
60,00	11 629 330	116 985 646		\$HGK 16 805 472	\$HGK 1 715 421	
49,00	11 527 250			PTA 281 265 218	PTA 58 971 000	695 295
40,00	11 574 400			10 643 348	5 892 089	1 169 415
37,65	12 355 281			FLUX 778 438 318	FLUX 26 356 881	436 096
37,48	15 587 231	73 766 825		94 836 524	1 680 446	461 993
33,00	6 599 900			FS 11 030 161	FS 6 301 993	1 760 089
30,59	26 053 361			FCFP 91 107 387	FCFP 3 335 836	
24,10	6 381 678			SA 13 084 000	SA 1 738 000	1 185 660
23,00	10 179 498			162 994 999	27 201 496	9 806 334
22,34	48 164 911	576 927 807	946 542 140	\$MEX 1062 294 217	\$MEX 24 613 323	
16,89	11 870 153			FS 52 251 915	FS 13 644 919	
12,67	24 795 139					
11,81	10 281 472			111 647 522	13 235 206	510 189
11,67	8 890 766	100 000 000		103 196 807	3 344 496	
10,00	6 000 078			1 453 207	5 814 859	450 000
10,00	6 838 400			132 583 590	11 528 957	186 250
	11 795 422	1 210 680 357	1 500 000			492 756
	11 324 884	16 095 000				0
	56 041 695	300 858 969	1 600 000			2 358 858
	33 026 380	376 229	110 000			4 381 029

(1) La clôture du premier exercice social interviendra le 31 décembre 1978
(2) Exercice social du 1^{er} juillet 1976 au 30 juin 1977.

Rapport général des Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons, dans le cadre des dispositions des Articles 157 et 228 de la Loi du 24 juillet 1966, le rapport que nous avons établi à la suite de nos travaux de vérification des comptes de votre Société arrêtés au 31 décembre 1977.

Comme par le passé nos interventions se sont déroulées tout au long de l'exercice à la fois chez divers Organismes administratifs et dans plusieurs Sièges d'exploitation selon un programme pluri-annuel préalablement défini.

Nous avons pu à ces occasions tester la fiabilité des procédures mises en place qui sont généralement correctement suivies malgré la multiplicité et la diversité des personnels chargés de les appliquer.

Les conclusions qui ont pu être tirées ont fait l'objet d'échanges de vues avec les Directions intéressées.

Nous avons assisté à la réunion du Conseil d'Administration qui a arrêté les comptes de l'exercice qui ont permis de dégager un Bénéfice de 290 216 652,04 francs.

Ce résultat s'entend après constitution d'importantes provisions pour créances en souffrance rendues nécessaires par les aléas d'une conjoncture particulièrement difficile au cours de l'exercice écoulé. Compte tenu des éléments d'appréciation qui nous ont été fournis, il nous est apparu que les provisions constituées l'étaient globalement à un niveau raisonnable eu égard aux risques en cours et aux garanties dont votre Société peut se prévaloir.

Il convient de signaler, d'autre part :

- qu'une provision spéciale a été constituée à la clôture de l'exercice pour faire face à la contribution exceptionnelle mise à la charge des banques et exigible en 1978;

- que les calculs de réappréciation de valeurs concernant les Titres de Filiales et Participations consolidables ont été effectués en tenant compte des plus-values que dégageront les réévaluations légales de leurs Valeurs Immobilisées;

- que le montant des avoirs fiscaux et crédits d'impôt a été pour la première fois comptabilisé au compte de Pertes et Profits d'une part en Profits Exceptionnels et d'autre part, en Impôt sur les Bénéfices. Cette nouvelle procédure qui ne modifie en rien le résultat à pour effet de mettre en évidence le montant brut de l'Impôt sur les Sociétés exigible.

En dehors des éléments nouveaux ci-dessus rapportés, les documents sociaux sont présentés selon les mêmes formes que précédemment qui sont celles prescrites par la Commission de Contrôle des Banques et utilisent des méthodes d'évaluation demeurées constantes.

Nous avons pris connaissance du rapport présenté par votre Conseil d'Administration sur les comptes de votre Société et sur sa situation financière. Les commentaires qui vous sont fournis présentent une analyse suffisamment complète pour n'appeler de notre part aucune précision complémentaire.

Les mouvements constatés dans l'évolution du Portefeuille Titres de Participations sont justifiés en annexe au rapport de votre Conseil comme prévu à l'Article 356 de la Loi du 24 juillet 1966.

Enfin, l'accomplissement des divers contrôles spéciaux qui nous sont imposés par la Loi, ne nous a pas révélé d'anomalie.

En conclusion, les Comptes et Etats Financiers qui vous sont soumis nous paraissent régulièrement établis. Ils présentent à notre avis les caractéristiques de sincérité qui nous permettent de les certifier conformément à la réglementation en vigueur.

Paris, le 2 mai 1978.

"Cabinet Mulquin-Soccefi
et Associés"
Paul-Carlos Mulquin

"Sofracor"
Louis Viala

Commissaires aux Comptes

Rapport spécial des Commissaires aux comptes

sur les conventions réglementées par les articles 101 et suivants de la Loi du 24 juillet 1966 et les textes subséquents exercice clos le 31 décembre 1977

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport Spécial sur les conventions visées par l'Article 101 de la Loi du 24 juillet 1966.

1) - Comme par le passé, la Banque Nationale de Paris a consenti - dans le cadre de sa politique de soutien de ses filiales - des abandons de créances en faveur de "NATEL" et de la "S.P.G.P.I."

2) - Les avances octroyées à la "BANEXI" ont été, cette année, partiellement productives d'intérêts.

3) - Les prêts subordonnés antérieurement accordés à la Banque Nationale de Paris-Canada et à la Banque Nationale de Paris Ltd-Londres ont été maintenus.

4) - Les garanties précédemment données en faveur de certaines filiales :
■ "Natiobail",
■ "Natio Equipement",
■ "Banque Nationale de Paris Ltd-Londres",
■ et "Euro-Latinamerican Bank Ltd-Londres",
ont continué à porter leurs effets.

5) - Enfin, les diverses opérations habituelles :
■ d'assistance technique, financière et administrative,
■ de détachement de personnel,
■ et de locations de locaux,
se sont poursuivies au cours de l'exercice entre les différentes Sociétés du Groupe.

Conformément à la Loi, les opérations ressortant de l'activité courante de votre Banque et traitées aux conditions habituelles avec les différentes Sociétés ayant avec la vôtre des Administrateurs communs, ne sont pas visées par l'Article 101 de celle-ci.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les conventions réglementées soumises à votre approbation.

Paris, le 30 mars 1978.

"Cabinet Mulquin-Soccefi
et Associés"
Paul-Carlos Mulquin

"Sofracor"
Louis Viala

Commissaires aux Comptes

Participations acquises au cours de l'exercice 1977

Acquisitions et cessions de titres de participation dans les Sociétés ayant leur Siège Social en France (art. 356 de la loi du 24 juillet 1966).
La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 100 000 francs.

I - Achats et souscriptions

1 700 actions	Sté Auxiliaire de Financement International "SAF International"	F 170 000,00	(participation à une augmentation de capital)
8 005 actions	Sté pour le développement de la Télévision "SODETE"	F 1 200 750,00	(participation à une augmentation de capital)
25 000 actions	Banque pour l'Industrie Française "B.I.F."	F 3 750 000,00	(participation à une augmentation de capital)
2 400 actions	Sté Française pour l'Etude des Marchés Etrangers et le Développement de l'Exportation SOFREDEX	F 240 000,00	(participation de 20% au capital initial)
125 actions	Parking de la Poterne	F 125 000,00	(participation à une augmentation de capital)
1 200 actions	COGECAMION	F 120 000,00	(participation à une augmentation de capital)
3 998 actions	Cie pour la promotion et la Réalisation des Exportations "COMPEX"	F 199 900,00	(participation de 20% au capital initial)
48 000 actions	FRANTOUR	F 1 200 000,00	(participation de 10% au capital initial)
950 actions	Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'OUTRE-MER "BCEOM"	F 950 000,00	(participation à une augmentation de capital)

II - Ventes

27 500 actions	Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-Bail "NATIOBAIL"	F 34 375 000,00	(cession réalisée par placement dans le public)
44 000 actions	MARREL Frères	F 33 410 000,00	(cession de notre participation à CREUSOT-LOIRE)

Résolutions

Adoptées au cours de la réunion du 19 mai 1978
par le Collège représentant les Actionnaires et exerçant
les pouvoirs de l'Assemblée Générale
en vertu de l'article 5 de la loi du 4 janvier 1973.

Première résolution

Le Collège représentant les actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1977 tels qu'ils lui ont été présentés.

Deuxième résolution

Le Collège approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de pertes et profits proposée par le Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, il décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1977, forme un total de F 303 098 857,61, de répartir cette somme de la manière suivante :

1°) Affectation à la réserve légale d'une somme de F 9 259 250 portant ainsi la réserve légale à F 59 259 250 soit 10% du capital à la clôture de l'exercice 1977.

2°) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris d'une somme de F 738 154,78 qui ajoutée à l'intérêt minimum, soit F 374 265,22 représente un montant global à répartir de F 1 112 420,00, soit une somme brute par part de F 1,125 pour la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et F 2 pour le Comptoir National d'Escompte de Paris, en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux Banques nationales.

3°) Dotation aux réserves d'une somme de F 180 740 750 portant l'ensemble des réserves à F 1 490 000 000 et comprenant F 40 696 048 représentant la provision pour investissement afférente à

l'exercice 1971 et affectée à un compte de réserve spécial.

4°) Affectation d'une somme de F 14 208 675,11 au report à nouveau.

5°) Répartition d'une somme globale de F 97 777 762,50 à titre de dividende aux actionnaires de la Banque Nationale de Paris, correspondant à une distribution de F 16,50, assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 8,25, portant à F 24,75 le revenu global par action. Ce dividende, qui sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 1978, s'applique aux 5 925 925 actions représentant le capital social porté à F 592 592 500 le 31 mai 1977.

Le Collège rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 juillet 1965, qu'il a été réparti à chacune des 5 000 000 d'actions composant le capital de F 500 000 000, F 14,13 au titre de l'exercice 1974 et F 17,66 pour l'exercice 1975, assurant un revenu global de F 21,20 et F 26,50 respectivement, compte tenu de l'impôt fiscal de F 7,07 pour 1974 et F 8,84 pour 1975. Il n'a pas été distribué de dividende au titre de l'exercice 1976.

Troisième résolution

Le Collège prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées dans les articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

Le Collège fixe à F 600 000 le montant de la rémunération globale des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1977.

Cinquième résolution

Le Collège confirme, en tant que de besoin, et proroge de deux années à

compter de la présente réunion, l'autorisation donnée dans sa séance du 31 mai 1977 au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois sur ses seules décisions, d'un montant maximum de F 1 500 000 000 par l'incorporation de réserves, provisions ou bénéfices et la distribution gratuite d'actions nouvelles.

Le Collège donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour, dans la limite ci-dessus indiquée, arrêter toutes modalités ou conditions de cette ou ces augmentations de capital en se conformant à la loi et aux statuts.

Le Collège donne notamment tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de fixer l'époque ou les époques de réalisation desdites opérations, la date de jouissance, l'exercice du droit d'attribution; arrêter le montant des réserves à incorporer au capital; fixer éventuellement en conséquence les modalités d'attribution gratuite des actions; prendre éventuellement toutes dispositions pour assurer la négociation du droit d'attribution, conclure tous accords, prendre toutes dispositions pour assurer la bonne fin de la ou des opérations et, généralement, faire tout ce qui sera nécessaire; accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution, constater leur réalisation et la modification consécutive des statuts.

Sixième résolution

Le Collège confère, en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

Répartition des bénéfices

Débit		Crédit	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	374 265,22	Report antérieur	12 882 205,57
Solde disponible ainsi réparti :		Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	
● Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	738 154,78		290 216 652,04
● Réserves	190 000 000,00		
● Attribution aux actionnaires	97 777 762,50		
● Report à nouveau	14 208 675,11		
	303 098 857,61		303 098 857,61

Règles utilisées pour l'établissement du bilan et des résultats consolidés du groupe B.N.P.

Le bilan consolidé du Groupe de la B.N.P. a été établi à partir des critères suivants :

- ont été retenues les Filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs (au lieu d'un million seulement jusqu'en 1976 inclus) et dans lesquelles la B.N.P. possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de Filiales ou de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction.

- les participations supérieures à 50 % ont fait l'objet d'une **intégration globale**. Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes du Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la B.N.P. et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe.

Au niveau du bilan consolidé, les participations supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de Filiales et Participations";

- les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été **mises en équivalence**. Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette après répartition de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence";

- le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la B.N.P. et à ses filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation.

L'ensemble consolidé comprend 48 sociétés exploitant dans 30 pays étrangers, départements ou territoires d'outre-mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

Pour l'établissement des résultats consolidés, les produits et charges internes du Groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des Filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Pour la première fois cette année, notre part dans le résultat des sociétés mises en équivalence a été incorporée au résultat consolidé.

Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'exercice 1977 des Filiales du Groupe retenues pour la consolidation et du jeu des provisions relatives à certaines de ces Filiales.

**Bilan consolidé
du groupe B.N.P.
au
31 décembre 1977**

Actif	au 31 décembre 1977
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	7 689 730 262
Banques et ENBAMM:	
a) Comptes à vue	4 104 669 308
b) Comptes et prêts à échéance	53 476 573 379
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	47 605 585 906
Crédits à la clientèle - Portefeuille:	
a) Crédits à court terme	44 994 750 060
b) Crédits à moyen terme	25 929 168 381
c) Crédits à long terme	23 313 097 069
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	23 121 174 078
Comptes de régularisation et divers	13 155 269 162
Débiteurs divers	371 082 656
Débiteurs par acceptations	6 369 861 981
Comptes d'opérations sur titres	621 331 486
Titres de placement:	
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	1 240 758 701
b) Autres titres de placement	779 365 565
Titres de Filiales et participations:	
- Titres mis en équivalence	236 483 214
- Autres titres	579 072 307
Immobilisations	988 858 019
Opérations de crédit-bail	742 736 297
	255 319 567 831

Hors-bilan

Valeurs données en pension ou vendues ferme	18 228 837 000
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	33 474 514 000
Ouvertures de crédits confirmés	16 676 217 000
Engagements de crédit-bail immobilier	974 113 000
Engagements de crédit-bail mobilier	11 019 000
Autres engagements	7 409 927 000

Passif	au 31 décembre 1977
Instituts d'émission, Banques et ENBAMM:	
a) Comptes à vue	12 884 466 152
b) Comptes et emprunts à échéance	60 983 511 070
Comptes d'entreprises et divers:	
a) Comptes à vue	30 219 364 691
b) Comptes à échéance	18 234 895 974
Comptes de particuliers:	
a) Comptes à vue	22 058 725 657
b) Comptes à échéance	6 627 564 789
c) Comptes d'épargne à régime spécial	26 291 430 271
Bons de caisse	27 979 250 661
Comptes de régularisation, provisions et divers	34 459 791 801
Créditeurs divers	3 427 561 447
Acceptations à payer	6 369 861 981
Comptes d'opérations sur titres	403 713 058
Obligations	1 448 493 000
en devises à moyen terme	840 395 389
en francs à long terme	
Provisions pour investissement	100 329 547
Capital	592 592 500
Réserves et report à nouveau	1 312 882 206
Plus-value de consolidation	449 049 875
Intérêts hors-Groupe	229 577 797
Bénéfice de l'exercice	406 109 965
dont:	
Part du Groupe:	
● dans les sociétés intégrées globalement	353 300 533
● dans les sociétés mises en équivalence	26 005 934
Part des tiers dans les sociétés intégrées globalement	26 803 498
	255 319 567 831

Comptes de résultats consolidés

Compte d'exploitation générale

Débit	1977
Frais bancaires	10 489 900 381
<i>Détail des frais bancaires:</i>	
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire	3 370 606 279
Charges de trésorerie	1 077 356 012
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	5 807 096 714
Autres charges bancaires	234 841 376
Frais de personnel	4 400 321 796
Impôts et taxes	525 563 294
Travaux, fournitures et services extérieurs	906 756 173
<i>Détail des Travaux, Fournitures et Services extérieurs:</i>	
Crédit-bail mobilier - loyers payés	12 476 118
Crédit-bail immobilier - loyers payés	104 445 033
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	789 835 022
Autres charges d'exploitation	718 674 449
Charges sur opérations de crédit-bail	238 474 478
Intérêts sur emprunts obligataires	185 744 193
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	189 158 616
Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises	847 070 186
Bénéfice d'exploitation	619 231 713
Total	19 120 895 279

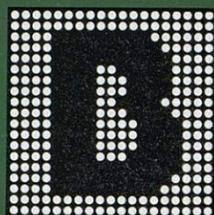
Compte de pertes et profits

Débit	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	51 500 305
Pertes sur exercices antérieurs	23 058 818
Pertes exceptionnelles	48 103 354
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	60 317 413
Impôts sur les bénéfices	306 942 221
Bénéfice consolidé de l'exercice	406 109 965
● Part du Groupe	379 306 467
● Part des intérêts hors Groupe	26 803 498
Total	896 032 076

Crédit	1977
Produits bancaires	18 542 064 902
<i>Détail des produits bancaires:</i>	
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	2 734 372 601
Produits des opérations de trésorerie	2 377 893 040
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	7 555 769 025
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	4 610 107 727
Autres produits bancaires	1 263 922 509
Revenus du portefeuille-titres	144 467 047
Produits perçus sur opérations de crédit-bail	305 361 670
Produits accessoires	129 001 660
Total	19 120 895 279

Crédit	
Résultats des sociétés mises en équivalence	26 005 934
Bénéfice d'exploitation	619 231 713
Profits sur exercices antérieurs	15 023 393
Profits exceptionnels	144 074 988
Reprise de provisions utilisées (Provisions pour R.S.P. et investissements libérées)	91 696 048
Total	896 032 076

Filiales et Banques associées



Filiales bancaires et financières

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
B.N.P. Limited (Londres)	31/12/75	4 489 389	3 580 776	241 924	120 253	10 591	L'extension du réseau de notre filiale s'est poursuivie par l'ouverture du bureau de Birmingham au mois de mars 1977.
	1976	5 269 255	4 681 129	405 683	135 633	30 486	
Part du Groupe B.N.P.	1977	6 274 160	5 546 955	461 364	165 294	29 680	
B.N.P. Ireland	1975	156 061	139 296	10 640	9 071	63	Notre filiale créée en 1974 est entrée dans la phase de consolidation de son fonds de commerce qui s'est notamment étoffé par l'acquisition d'une nouvelle couche de clientèle de bon niveau. Cette évolution lui a permis de commencer à étendre ses emplois et sa capacité bénéficiaire.
Part du Groupe B.N.P.	1976	281 339	257 139	20 953	8 516	267	
100%	1977	408 918	330 709	28 252	9 326	1 183	
Banque Commerciale S.A. (Luxembourg)	1975	908 986	859 111	64 321	27 922	2 006	Notre filiale fait face à une conjoncture peu favorable qui explique l'évolution de ses résultats. Elle a procédé à une augmentation de capital.
Part du Groupe B.N.P.	1976	1 425 056	1 349 953	97 253	35 210	7 685	
59,98%	1977	1 735 648	1 648 169	111 239	53 166	3 766	
B.P.C.I. (Bâle)	1975	742 580	591 695	71 881	77 904	10 295	Le développement des activités de la B.P.C.I. Bâle s'est effectué de façon satisfaisante en 1977 ainsi qu'en témoignent les résultats.
Part du Groupe B.N.P.	1976	1 001 083	806 474	85 984	99 577	13 927	
76,78%	1977	1 185 111	947 248	108 490	125 353	16 709	
EUROFIP (Madrid)	1975	201 381		12 845	32 335	3 607	En Espagne notre filiale financière a pu maintenir le niveau de son activité malgré un environnement moins favorable.
Part du Groupe B.N.P.	1976	244 669		15 172	31 888	3 467	
50%	1977	202 524		16 371	27 148	3 432	
Banque d'Attique (Athènes)	1975	201 862	91 833	11 618	11 126	1 375	En 1977 la Banque d'Attique a procédé à une augmentation de capital réservée, par une loi spéciale, à des organismes publics.
Part du Groupe B.N.P.	1976	282 539	124 308	15 404	12 480	1 606	
38,71%	1977	337 817	152 422	19 393	13 353	1 700	
F.A.B.C. (New York)	1975	3 096 218	2 532 349	180 709	126 715	17 722	La French American Banking Corporation a réalisé un excellent exercice 1977 notamment grâce à l'augmentation de ses concours en faveur des grandes affaires de commodities ainsi qu'à la place éminente qu'elle a su prendre auprès des filiales américaines de sociétés tant françaises qu'étrangères.
Part du Groupe B.N.P.	1976	3 844 729	3 191 622	218 343	166 561	28 154	
100%	1977	4 866 649	4 017 160	215 237	177 284	30 300	
F.B.C. (Californie)	1975	282 026	230 196	15 143	45 720	760	L'activité de cette filiale s'est davantage orientée vers une clientèle de petites et moyennes entreprises ce qui lui a permis de développer fortement et favorablement son fonds de commerce.
Part du Groupe B.N.P.	1976	382 273	323 501	19 289	51 498	1 492	
99,94%	1977	494 641	423 509	28 372	49 785	2 397	
Banco Franco Colombiano	1975	246 976	119 519	29 781	16 356	6 230	Une modification de structure du capital est déjà intervenue en 1977. En effet, comme le prévoit la réglementation colombienne, la B.N.P. a du renoncer à sa position d'actionnaire majoritaire et sa part dans le capital doit se réduire rapidement.
Part du Groupe B.N.P.	1976	273 912	133 881	32 548	16 993	5 713	
44,65%	1977	296 265	124 733	35 541	21 835	4 734	
Banque de la Guyane	1975	153 226	122 715	15 027	6 181	747	La Banque de Guyane a apporté sa contribution aux divers projets de mise en valeur des ressources naturelles du département. L'exercice s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a permis de dégager une bonne rentabilité.
Part du Groupe B.N.P.	1976	173 861	137 598	16 944	6 328	765	
83,23%	1977	218 297	174 046	22 514	6 493	1 174	

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
S.F.O.M. (Genève) Part du Groupe B.N.P. 34,63 %	1975	156 371	29 857	21 103	102 868	9 940	La S.F.O.M. a utilisé un prêt de 20 millions de FS qui lui a été consenti par les banques partenaires pour augmenter le capital de l'United Overseas Bank dont elle est l'unique actionnaire. Rappelons également que la S.F.O.M. a acquis le 1 ^{er} août 1977, de la Standart Bank, une participation au capital de l'Union Zairoise de Banque.
	1976	174 642	18 907	19 108	125 178	12 271	
	1977	251 311	61 408	26 004	149 132	14 857	
COFIFA Part du Groupe B.N.P. 37,66 %	1975	117 412		9 119	61 105	5 226	Société holding et société immobilière la COFIFA a connu en 1977 une progression notable de ses recettes d'exploitation. Durant l'exercice 1977 la société a participé très activement aux opérations de restructuration d'une partie du capital de sa filiale, la B.I.A.O., qui se sont traduites par l'entrée dans ce capital de trois nouveaux actionnaires: Banco do Brasil, l'Union des Banques Suisses et une société holding destinée à être placée sous le contrôle de capitaux publics africains.
	1976	131 005		8 329	63 367	5 528	
	1977	131 662		10.643	65 564	5 892	
B.N.P. "I" (Paris) Part du Groupe B.N.P. 80,71 %	1975	1 511 198	1 184 066	106 061	119 374	8 727	Au Liban le groupe de Beyrouth renforcé par l'ouverture de trois nouvelles agences a progressivement relancé son exploitation. L'agence de Paris a, quant à elle, continué d'assurer à sa clientèle, plus spécialement Libanaise, la gamme de ses services traditionnels. Par ailleurs, la B.N.P. "I" a décidé d'ouvrir un bureau de représentation à SANAA (République arabe du Yémen) permettant d'appuyer l'action du groupe B.N.P. Les résultats ont été très bons.
	1976	1 497 057	1 197 400	102 393	121 915	8 144	
	1977	1 777 435	1 465 364	123 104	123 873	14 305	
B.N.C.I. "O.I." (Paris) Part du Groupe B.N.P. 62,81 %	1975	1 012 635	757 345	102 688	95 859	-	La B.N.C.I. "O.I." a, pour l'exercice 1977, enregistré de bons résultats qui témoignent de l'activité soutenue de ses divers sièges d'exploitation.
	1976	1 112 749	816 349	114 461	91 397	11 764	
	1977	1 110 750	798 788	111 647	98 370	13 235	
B.M.C.I. (Maroc) Part du Groupe B.N.P. 50 %	1975	1 089 445	907 266	73 119	34 268	4 775	Au Maroc, dont la situation économique a favorablement évolué, la B.M.C.I. a poursuivi le développement rapide de ses activités. Les résultats de l'exercice lui permettront de reconduire son dividende antérieur. Son capital a été porté à DH 35 000 000 durant cet exercice.
	1976	1 453 054	1 216 251	99 146	56 386	6 930	
	1977	1 877 018	1 522 100	124 742	66 595	8 761	
U.B.C.I. (Tunisie) Part du Groupe B.N.P. 50 %	1975	901 679	687 224	41 247	57 203	4 362	L'U.B.C.I. a réalisé un exercice satisfaisant et maintenu ses activités à un bon niveau. Ses résultats en hausse devraient la conduire à maintenir son dividende sur un capital inchangé de DTU 2 750 000.
	1976	1 055 320	805 485	55 590	78 291	6 088	
	1977	1 148 364	877 003	62 652	81 224	6 335	
B.N.P. Canada Inc. Part du Groupe B.N.P. 92,12 %	1975	566 986	506 475	63 362	28 458	5 515	Malgré un contexte économique peu favorable, cette filiale a poursuivi en 1977 l'expansion de son activité, la rentabilité ayant diminué. Afin de compléter son réseau d'exploitation elle a sollicité et obtenu l'accord des autorités de l'Alberta pour ouvrir un siège dans cette province à Edmonton ce qui lui permettra de disposer de cinq implantations au Canada.
	1976	830 309	756 572	93 151	37 759	6 921	
	1977	971 842	891 636	86 801	36 664	3 815	

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
Banco Fiduciario de Panama S.A. Part du Groupe B.N.P. 80,16 %	1975	813 909	651 189	97 217	16 861	2 307	La crise économique a continué d'affecter Panama et donc les activités de notre filiale.
	1976	887 873	692 525	85 566	24 046	néant	
	1977	969 028	773 263	76 006	22 765	91	
B.C.I. - Mer Rouge Part du Groupe B.N.P. 88,97 %	1977	119 274	95 536	13 995	9 313	1 249	A Djibouti, la Banque pour le Commerce et l'Industrie-Mer Rouge, a clôturé son premier exercice dans de bonnes conditions en dépit d'une conjoncture locale difficile.
Pan Asian Finance Hong Kong Part du Groupe B.N.P. 60 %	1975	198 905	176 152	8 295	17 766	364	L'exercice 1977 a été marqué par une nette progression de l'activité qui se concrétise au travers des résultats dégagés.
	1976	211 729	186 671	11 398	21 807	878	
	1977	318 555	297 672	17 192	21 740	1 755	
BANEXI (Groupe) Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1975	832 258	736 286	46 919	63 978	11 244	Malgré une conjoncture difficile, y compris en matière immobilière, BANEXI et ses filiales ont continué à apporter aux entreprises clientes de la B.N.P. leurs services particuliers et à favoriser le développement économique du pays en facilitant la restructuration d'activités industrielles ou commerciales. Si l'exercice se traduit en apparence par une perte consolidée, une réévaluation de 30,76 MF du portefeuille-titres conduit à un accroissement de 24,78 MF de sa situation nette consolidée et l'exercice 1977 est en amélioration sensible sur 1976.
	1976	948 953	844 291	57 571	72 612	3 131	
	1977	1 130 939	1 003 077	66 437	106 894	- 6 369	
NATIOBAIL Part du Groupe B.N.P. 46,89 %	1975	858 578	680 040	99 223	82 132	8 322	Le capital a été porté de 200 à 235 millions de francs par émission de deux nouvelles séries d'actions, jouissance 1 ^{er} janvier 1978 et souscrites par la Société Financière Auxiliaire. En 1977, 27 500 actions de F 1 000 constituant la catégorie D ont été offertes au public s'ajoutant ainsi aux actions des catégories E et F déjà diffusées. Les immobilisations nettes sont passées de 806 à 863 millions de francs et comme en 1976 par rapport à 1975 les résultats de l'exercice 1977 sont en très nette hausse.
	1976	879 458	614 580	128 445	203 370	15 088	
	1977	970 525	567 220	162 995	237 244	27 201	
NATIO EQUIPEMENT Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1975	454 887	238 741	164 033	49 927	229	Plusieurs faits importants ont marqué l'exercice 1977: - augmentation du capital porté de 62,5 MF à 77,5 MF, - participation à l'augmentation de capital de Natiocredibail à hauteur de 5 MF, - création d'une filiale de location en avril 1977 dénommée Natio-location. Activités et résultats en nets progrès.
	1976	529 986	309 515	221 170	62 657	2 793	
	1977	686 433	247 790	298 381	77 950	3 734	
NATIOCREDIBAIL Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1976	28 602	-	1 299	25 000	2 005	A dater du 1 ^{er} juillet 1977, le capital a été porté de 25 à 50 MF. Les immobilisations nettes sont passées de 17 MF à 70 MF et les résultats ont plus que doublé.
	1977	77 002	17 204	8 067	50 255	4 408	
NATIOLOCATION Part du Groupe B.N.P. 99,40 %	1977	-	-	-	-	-	Société créée par Natio-Equipement et dont la vocation consiste à pratiquer la location de longue durée d'équipements professionnels. Précisons que la clôture du premier exercice social interviendra au 31 décembre 1978.

Autres filiales

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
NATIO-INFORMATIQUE (Groupe) Part du Groupe B.N.P. 99,98 %	1975	79 131	Société	103 617	34 372	- 12 596	Après les mesures prises en 1976 et qui ont porté leurs effets en 1977 en matière de compression de Frais Généraux, le Groupe a enregistré une amélioration de sa situation en 1977 avec des perspectives de développement du chiffre d'affaires en 1978.
	1976	64 002	de	119 972	17 612	- 5 359	
	1977	63 638	Service	126 087	14 763	5 024	

Banques et institutions financières associées

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
S.F.E. (Groupe) Part du Groupe B.N.P. 12,67 % dans S.F.E. Luxembourg	1975	4 643 037	3 578 669	322 985	334 575	21 783	La politique prudente en matière de crédits accordés par la Banque de la Société Financière Européenne à Paris, principale filiale de la Société Financière Européenne, a été poursuivie en 1977. Les résultats de la S.F.E. Luxembourg ont marqué une progression d'environ 7% par rapport à 1976 et les résultats consolidés du groupe sont en sensible augmentation. Durant l'exercice la S.F.E. a procédé à une augmentation de son capital de F.S. 180 millions à F.S. 202,5 millions entièrement souscrite par l'Union de Banques Suisses devenue le neuvième actionnaire de la Société.
	1976	5 648 589	4 620 949	360 424	442 690	31 058	
	1977	6 350 153	5 191 458	452 953	587 572	42 050	
B.A.I.I. (Paris) Part du Groupe B.N.P. 13,91 %	1975	2 564 721	2 364 805	132 357	52 019	4 638	L'exercice 1977 a été pour la B.A.I.I. une nouvelle année de forte expansion. Ses interventions se sont notamment développées dans les opérations en devises arabes tant sur le marché des euro-crédits que dans les émissions d'opérations internationales.
	1976	4 325 660	3 742 371	238 026	56 657	5 053	
	1977	5 510 792	5 151 281	311 189	61 710	6 070	
B.I.A.O. (Groupe) Paris Part de la COFIFA 51 %	1975	4 778 535	2 983 811	563 841	100 963	23 405	L'exercice 1977 a été marqué par la restructuration du capital de la B.I.A.O., détenu maintenant aux côtés de la COFIFA (51%) par le Banco do Brasil (20%), l'Union des Banques Suisses (20%) et la Compagnie Inter-africaine de Banques à hauteur de 9% pour compte d'intérêts africains. Que ce soit pour la Banque ou le Groupe, les efforts d'organisation ont permis dès cet exercice de dégager au niveau de l'exploitation des résultats significatifs (respectivement 31 et 47 MF).
	1976	6 650 290	4 163 246	672 915	136 381	34 554	
	1977	9 293 763	5 292 374	921 641	178 982	47 545	
A.E.F.C. (Sydney) (Groupe) Part du Groupe B.N.P. 23 %	1975	663 730	513 042	63 579	51 538	6 668	L'activité de l'Australian European Finance Corporation s'est poursuivie dans de bonnes conditions. Les résultats en progression demeurent satisfaisants.
	1976	708 232	523 129	50 905	49 390	6 793	
	1977	863 674	583 690	70 196	53 516	9 324	
U.B.A. (Nigéria) Part du Groupe B.N.P. 30,70 %	1975	3 337 913	3 101 473	201 322	78 915	43 286	L'U.B.A. a procédé à une augmentation de capital par incorporation de réserves. Rappelons que la répartition du capital est modifiée depuis le 30 septembre 1976, l'actionnariat nigérian étant majoritaire avec 60% du capital.
	1976	5 761 443	5 329 397	344 307	118 809	71 962	
	1977	7 087 972	6 310 394	385 955	276 225	99 122	

NB : Les contre-valeurs ont été calculées sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

(1) dont 72 041 capital non appelé
(2) dont 85 648 capital non appelé

La B.N.P. est membre d'ABECOR (Associated Banks of Europe), Association constituée en 1974 par 8 banques européennes, parmi les plus importantes de leurs pays, afin de mettre à la disposition de leurs clients, entreprises et particuliers, dans le monde entier, une gamme complète de services bancaires.

L'efficacité d'ABECOR est incomparable : elle repose non seulement sur des ressources atteignant près de 260 milliards de dollars, mais sur son expérience dans le domaine financier international et sur sa rapidité d'intervention qu'elle doit à un réseau de 11 360 agences installées dans 120 pays.

Les banques membres de l'ABECOR sont :

- Algemene Bank Nederland (Pays-Bas)
- Banca Nazionale del Lavoro (Italie)
- Banque Bruxelles Lambert (Belgique)
- Banque Nationale de Paris (France)
- Barclays Bank (Royaume-Uni)
- Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank (Allemagne)
- Dresdner Bank (Allemagne)
- Osterreichische Landerbank (Autriche). (mars 1978)

Membre associé :

- Banque Internationale à Luxembourg (Luxembourg).

Associé particulier :

- Banque de la Société Financière Européenne (Paris).

Conception et Réalisation
Mundoprint-France-Editeur

Photos: B.N.P., Airbus Industrie, Chevojon, Explorer/Duboutin, Fabrot, L. Gibbins, INN Studios, D. Lévy, Natiobail, Rapho/P. Charliat,
TOP/J. Guillot, F. Hidalgo, P. Hinous, F. Jalain, G. Marineau, M. Nahmias, J.-C. Pinheira, J.-N. Reichel, Ziolko, X.

R.C. Paris B 732 057 062

Printed in France

Mundoprint-France-Editeur